

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2723 - MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2016



Vers un deuxième round élargi aux délégués du Rassemblement

DIALOGUE

Des pressions
pour plus
d'inclusivité

Le discours tenu en cette période de trêve par les représentants de l'Union africaine, de l'ONU et de l'Union européenne gravite essentiellement autour de la nécessité d'un dialogue inclusif impliquant toutes les forces politiques et sociales du pays. « Les groupes politiques qui ne font pas partie des négociations en cours sont invités à jouer un rôle plus constructif en vue de contribuer à la tenue d'élections crédibles le plus tôt possible », martèlent-ils.

Entre-temps, l'idée d'un nouveau facilitateur fait du chemin. L'option de remplacer Edem Kodjo jugé trop « proche du pouvoir », selon le Rassemblement, est en passe d'être levée par les grandes capitales occidentales qui s'accorderaient, d'après des indiscrétions, sur le choix de l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour la région des Grands lacs, Saïd Djinnit.

Page 12

ENJEUX DE L'HEURE

Henri Thomas Lokondo : « L'accord politique en gestation viole la Constitution »

L'accord politique censé sanctionner la fin des travaux du dialogue suspendu pour le moment violerait la Constitution en son article 78 lorsqu'il évoque notamment l'idée d'un nouveau gouvernement d'union nationale dont le Premier ministre sera issu de l'opposition, estime le député national Henri Thomas Lokondo cité par Radio Okapi. Et pourtant, l'article susmentionné prévoit que le président de la République nomme le Premier ministre au sein de

la majorité parlementaire, précise-t-il.

Ce qui, d'après lui, donnera forcément lieu à la mise en place d'une nouvelle majorité dans un jeu de coalition. Et pour l'identifier, ajoute-t-il, le président de la République sera obligé de nommer un informateur, étant donné que la Constitution actuelle ne prévoit pas l'existence d'un gouvernement de transition.

Page 12



Le député Thomas-Lokondo

AGRICULTURE

Kinshasa abrite un atelier axé sur la production responsable d'huile de palme

Des experts et acteurs de la société civile et membres des institutions venus de différentes provinces et des organismes partenaires œuvrant dans le domaine social et de l'environnement participent, du 27 au 28 septembre à Kinshasa, à l'atelier national pour la définition des principes nationaux sur la production responsable d'huile de palme en RDC. Ces principes nationaux devront conduire à une exploitation durable et responsable de ce produit, appuyant l'aspect économique et respectant les droits humains et la préservation de la nature.

Cette activité soutenue par le Fonds mondial pour la nature (WWF), Oxfam, Proforest et le gouvernement congolais vise, par ailleurs, à établir le dé-



La photo de famille des participants

veloppement durable du secteur de l'huile de palme en RDC à travers une synergie d'action appuyée par les différents intervenants du secteur.

Page 13

BANQUE MONDIALE

Une crise économique mondiale d'origine sanitaire d'ici à l'an 2050

Le niveau de résistance des infections aux traitements antimicrobiens pourrait avoir un impact économique comparable à celui de la crise financière de 2008, avec une baisse du PIB variant de 1 à plus de 4 % dans les pays à faible revenu. Selon les experts de la Banque mondiale qui livrent ainsi les conclusions de leur étude intitulée « Drug resistant infections : A threat to Our Economic Future », les pertes économiques seraient estimées à plus de 100.000 milliards de dollars.

Dès lors, leur principale recommandation est l'accélération de la mise en œuvre urgente du Plan d'action mondiale de l'OMS adopté en 2015 pour combattre la résistance aux antimicrobiens. De ce fait, la prochaine crise risquerait donc d'aggraver la situation de pauvreté dans le monde, particulièrement dans les pays les plus pauvres.

Page 13

ÉDITORIAL

Duel

Le monde entier, sur les cinq continents que compte la planète, avait les yeux rivés dans la nuit de lundi à mardi sur les chaînes de télévision américaines qui diffusaient en direct le débat musclé opposant Hillary Clinton à Donald Trump. Et tout le monde s'attendait à ce que le candidat républicain à la Maison Blanche s'oppose avec sa rudesse habituelle à la candidate du parti démocrate. Or, au final, rien de tel ne s'est produit même si, parfois, les propos du milliardaire ont frôlé l'indécence, faisant craindre une dérive brutale de la confrontation des idées.

Vus de l'Afrique, le continent où nous vivons, les Etats-Unis sont apparus, à la faveur de ce débat, nettement plus raisonnables, nettement moins violents et fermés sur eux-mêmes qu'on ne le craignait. Ils ont projeté de la nation américaine une image plus réaliste par rapport aux dures réalités du monde présent que ce que l'on redoutait. Et, du coup, le duel pour l'élection du successeur de Barack Obama, a pris une nouvelle dimension qui, espérons-le, se maintiendra jusqu'au terme de la campagne électorale en cours.

Ce qui ressort, malgré tout, de l'affrontement politique auquel nous avons assisté c'est que l'Amérique n'a pas encore pris véritablement la mesure du changement des rapports de force qui se dessine à l'échelle du monde. Ni Hillary Clinton, ni Donald Trump n'ont en effet osé dire aux centaines de millions d'électeurs qui les écoutaient, ni au milliard d'êtres humains qui les regardaient que la Terre vit une mutation profonde, que la détention de la puissance nucléaire n'est plus un atout majeur pour ceux qui s'en sont dotés, que le temps des interventions anarchiques au nom de principes faussement moraux est révolu, que l'émergence de l'Afrique, de l'Amérique latine et de l'Asie impose un changement radical de la gouvernance mondiale, bref que les Etats-Unis ne dominent plus la planète.

Certes, le débat politique concerné n'avait pas pour objectif de traiter, ni même d'aborder ces questions vitales à tous égards. Mais l'abolition du temps et de l'espace qui marque notre époque a, dès à présent, des conséquences telles sur la gestion de la planète où nous vivons que ces mêmes questions sont désormais incontournables. Voyons donc si Hillary Clinton et Donald Trump en prendront conscience avant le jour fatidique de l'élection présidentielle.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION PARLEMENTAIRE

Le Parlement namibien veut s'inspirer de l'expérience du Sénat congolais



Agnès Kafula s'exprimant devant la presse (DR)

Une délégation de la commission des Affaires étrangères, défense et sécurité du Conseil national de la Namibie, l'équivalent du Sénat au Congo, conduite par sa présidente, Agnès Kafula a échangé le 27 septembre à Brazzaville avec celle du Sénat dirigée par son président, André Obami-Itou.

L'expérience du Sénat congolais ainsi que les relations entre le Congo et la Namibie ont été au centre de ces entretiens. « Nous sommes venus apprendre auprès de nos amis du Congo la manière dont ils gèrent leurs affaires pendant leurs sessions, le fonctionnement du Conseil national chez nous et le Sénat au Congo », a déclaré Agnès Kafula au sortir de ces échanges, avant d'évoquer les relations

d'amitié et de coopération qui unissent les deux pays depuis la lutte de libération de ce pays.

« Nous avons de bonnes relations et nous avons aussi le droit de mentionner que cette relation remonte depuis la lutte de libération de la Namibie. Le Congo Brazzaville nous a aidés pendant cette lutte en 1986 et nous sommes venus apprécier cette assistance », a-t-elle ajouté.

La délégation des parlementaires namibiens est venue s'enquérir des conditions de travail et de logement des agents de l'ambassade de ce pays au Congo. Cette question est en pourparlers avec le ministère congolais des Affaires étrangères et de la coopération, a déclaré Agnès Kafula.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoulou, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de

service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustine Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430,

commune de la Gombe /
Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhbas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Ely Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZIB..

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

Bientôt une unité de montage des équipements médicaux au Congo



Le ministre et la délégation chinoise lors de l'audience

Le directeur général d'une société chinoise dénommée Ader International Trade, Huang Jiong Zhong, a dit lors d'une audience avec le ministre des Zones économiques spéciales (ZES), Alain Akouala Atypault, son intention de construire très prochainement à la Zes de Pointe-Noire, un centre de montage des équipements médicaux.

« Je suis venu prendre contact avec les autorités congolaises notamment le ministère de la Santé, à propos du projet d'équipement médical que je compte mettre bientôt sur pied. Il sera mené en plusieurs phases mais, présentement, nous sommes au niveau des études », a indiqué le général de la société Ader International Trade. « Je souhaite que mon séjour de travail d'un mois, apporte des fruits concrets et profitables pour nos deux populations. J'ai constaté qu'il y a manquement d'appareils médicaux dans vos hôpitaux. Ce futur centre pourra tant soit peu, remédier à ce déficit. Outre la maintenance nous formerons aussi les jeunes congolais dans ce domaine », a-t-il ajouté.

Notons que le patron de cette société chinoise sera reçu dans les prochains jours au ministère de la Santé, où il se fera une idée nette du type de matériels médicaux utilisés au Congo et ceux dont il aura besoin. La délégation chinoise a déjà été éduquée sur le système fiscal, les procédures douanières et les exonérations.

On espère que le projet de cet opérateur va pallier le problème d'importation de matériels médicaux quand il s'agira d'équiper les hôpitaux généraux en construction dans tous les départements du pays.

Lopelle Mboussa Gassia

WWF-CONGO

Le projet Tridom milite pour le classement des nouvelles aires protégées

L'action en perspective vise à renforcer la capacité de lutte anti-braconnage, notamment des éléphants dans le nord du pays ; à impliquer davantage les populations locales dans les programmes de conservation de la biodiversité ; ainsi que la problématique de la viande de brousse.

Une délégation du Fonds mondial (WWF) conduite par le coordonnateur de la Tri-nationale Dja- Odzala- Minkébé (Tridom), Pauwel De Wachter, a été reçue le 23 septembre dernier par la ministre congolaise de l'Economie forestière, du Développement durable et de l'Environnement, Rosalie Matondo.

« La réunion a porté sur la collaboration entre le ministère de l'Economie forestière et le WWF, y compris le statut de l'organisation non gouvernementale en République du Congo », a précisé le coordonnateur de Tridom, Pauwel De Wachter.

Les programmes réalisés ou en cours de réalisation concernent l'espace basé à Sembé dans la Sangha, programme en vigueur de 2008 ; le programme de l'huile de palme signé en 2013 ; ainsi que le programme forêt pour une meilleure gestion des concessions et de la certification forestière en cours.

Le coordonnateur du projet espace Tridom salue un énorme effort en matière de lutte contre le braconnage dans le nord du pays. « La pression est très forte vu que le prix de l'ivoire a grimpé sur le marché. Mais on le voit très bien dans la Sangha et dans la Likouala, des juristes qui travaillent avec les tribunaux pour une meilleure application de la loi », s'est-il réjoui.

Rappelons que l'accord de coopération mettant en place la Tridom a été signé le 4 février 2005 à Brazzaville, en marge du Sommet des chefs d'Etat, de la Commission des forêts de l'Afrique centrale (Comifac), pour la conservation de la biodiversité transfrontalière dans l'interzone entre le Cameroun, le Congo et le Gabon.

« Le travail du WWF est de faire en sorte que l'héritage de nos ancêtres que constituent les ressources naturelles, puisse être bien conservé afin qu'il contribue également au développement du pays », a conclu Pauwel De Wachter.

Fiacre Kombo

AVERDA

Gestion des ordures ménagères à Brazzaville

Arrivée dans le paysage brazzavillois lors des 11e jeux africains l'an dernier, le fournisseur mondial des services de gestion intégrée des déchets, AVERDA, arpente les artères de la capitale congolaise pour sa gestion et son assainissement. Si, un an après, les habitudes des ménages ont changé, la société chargée de traiter le contenu des poubelles publiques de couleur bleue tarde, par contre, à établir sa chaîne de traitement de déchets de manière durable

Le réflexe d'effectuer quelques mètres jusqu'à trouver une poubelle bleue pour jeter ses ordures ménagères est constaté chaque jour dans les grandes ruelles de Brazzaville. Suivant un planning préétabli, la société AVERDA, qui a signé avec le gouvernement congolais et la municipalité de Brazzaville un accord pour l'assainissement de la ville capitale, se charge de gérer les déchets et d'assainir les caniveaux.

Depuis peu, Brazzaville, qui connaissait de sérieux problèmes de gestion des déchets et de drainage des eaux, commence à montrer un nouveau visage. Il semble qu'après une période d'essai, les autorités gouvernementales et municipales qu'ils auraient consenti à continuer de confier la propreté de la ville à AVERDA.

Pour l'heure, AVERDA, suivant notre enquête auprès de sa direction, se charge de la collecte des déchets domestiques produits par les ménages. Celle-ci s'effectue dans les neuf arrondissements de Brazzaville, les quarante-quatre jardins et les cinquante et un marchés de la capitale. Ce qui représente un volume de déchets collectés de 1050 m³ en moyenne par jour, nous indique-t-on.

« Nous avons aujourd'hui 19 camions multi-bennes de différentes capacités qui circulent sur l'ensemble de la capitale. Ils effectuent

leur collecte dans les tranches horaires de 7 h à 16 h en journée et en nocturne de 19 h à 4 h du matin. Les déchets collectés sont déversés dans la zone dite de transfert où ils sont ensuite acheminés par voie terrestre au Centre d'enfouissement technique de Lifoula », confie un membre de la direction.

La chaîne de collecte se grippe quand arrive l'explication à donner sur le choix du premier lieu d'entreposage des déchets à ciel ouvert en plein quartier populaire avec les nuisances olfactives et visuelles que cela génère. La nocivité est visible mais incitant les jeunes à effectuer eux-mêmes le tri « pour gagner à leur manière, la journée en revenant les objets retirés de cet amas d'ordures ».

« Nous apportons une clarification sur le choix du site qui n'est pas de notre ressort », affirme la direction. Et de justifier qu'AVERDA a reçu de la mairie de Brazzaville un endroit indiqué provisoire pour recueillir la collecte de déchets. « Nous déplorons ce choix imposé », se justifie la direction qui s'empresse d'ajouter que les négociations sont menées auprès de la municipalité pour l'obtention d'un terrain approprié qui servira à installer la base logistique destinée à accueillir une station de transfert dans les normes internationales.

ARRONDISSEMENT 2 BACONGO

Les mesures prises pour l'assainissement seront appliquées

Au regard des lois et règlements de la République, l'administrateur maire de l'arrondissement 2 Bacongo, Simone Loubienga, a pris certaines notes régissant l'usage des sacs plastiques ; sur le déguerpissement des marchés parallèles et contre les nuisances sonores, afin d'améliorer l'environnement des affaires au sein de l'arrondissement.

Simone Loubienga entend donner plus de lisibilité à son action et présenter à la population une image saine et positive de son arrondissement. Dans le cadre de la vulgarisation des nouvelles

approches envisagées pour une meilleure compréhension par ses administrés de certaines notes prises, notes d'informations qui d'ailleurs ont été mal comprises par certaines personnes, lors d'une communication faite le 24 septembre en direction d'un échantillon d'administrations publiques et de la société civile, elle a souligné que la mairie de Bacongo est une collectivité locale. « A cet égard, nous faisons le relais de l'action gouvernementale, de telle sorte que toutes les mesures qui sont prises par le ministre de l'environnement, par exemple, en ce qui concerne les sacs en plastique,

A l'égard du voisinage, la direction se dit être au courant des nuisances actuelles. « Nous avons pris des dispositions nécessaires pour atténuer les conséquences en évacuant en temps et en heure les déchets ou en pulvérisant les insecticides et les déodorants ».

Ce dispositif est le maillon faible actuel du cycle de gestion de déchets à Brazzaville. AVERDA s'empresse, à chaque livraison de déchets en plein quartier populaire, à les expédier au centre de tri et d'enfouissement technique de Lifoula. Sur place, un procédé assure un traitement complet. Les déchets sont séparés entre ceux qui sont recyclables et ceux qui ne le sont pas en attendant d'être transférés pour d'autres usages.

Pour la prise en charge de son personnel, AVERDA dispose, à son siège à Mpila, d'une tour de contrôle des circuits empruntés par ses benêts ; d'un centre de formation et d'une clinique. « Nous suivons les chauffeurs dans chaque tournée. C'est un personnel formé et nous veillons à ce qu'il reçoive les préventions sanitaires nécessaires », confie la direction.

Au fur et à mesure, les comportements des Brazzavillois changent. La participation des ménages devient effective à la conscientisation du traitement des déchets. « Au Congo, nous rencontrons un peuple ouvert et prêt à s'adapter aux transformations de la société », se félicite la direction, heureuse de continuer à travailler avec les Congolais dans l'optique de trouver ensemble les solutions efficaces et pérennes aux multiples problèmes environnementaux.

Marie Alfred Ngoma



Simone Loubienga, administrateur maire de l'arrondissement 2 Bacongo

soient relayées au niveau de l'arrondissement. Ensuite le maire de Brazzaville a insisté sur la nécessité de faire disparaître les marchés parallèles. Ces mesures doivent être vulgarisées au niveau de l'arrondissement et nous en avons l'entière responsabilité. Nous devons faire de telle sorte qu'elles entrent en application et ne souffrent d'aucune bavure », a-t-elle commenté.

Concernant les actions qui seront menées, l'administrateur maire de Bacongo, Simone Loubienga, a rappelé qu'elles se conformeront aux orientations reçues et aux mesures prises, telles que le respect des horaires pour une meilleure régulation des marchés ; l'éviction de la nuisance sonore : à partir de 19 heures plus de radios « Matangas » ; etc. « Une brigade passera dans toutes les boutiques pour vérifier l'état de conservation des marchandises, et des places seront aménagées pour permettre à ceux qui vendent dans la rue de pouvoir exercer en toute quiétude sur les étals », a-t-elle précisé.

Quant à la date de commencement de cette opération, Simone Loubienga, a déclaré : « Elle devra commencer bientôt. Par exemple, lorsqu'on dit que tous les lundis le marché Bernard Kolelas doit être fermé pour un nettoyage, il doit effectivement l'être. Les denrées ne doivent plus être vendues par terre », a-t-elle conclu.

Guillaume Ondzé

LA FNAC BRAZZAVILLE RECRUTE**Un chef de Rayon Produits Techniques ;**

Réf. 002 : plus qu'une enseigne de référence, la Fnac est aussi un acteur culturel qui favorise la diversité au sein de ses équipes. Pour chaque collaborateur, le parcours professionnel doit aussi être vécu comme une expérience unique, tout comme une visite en magasin pour nos clients, l'innovation est votre moteur et le challenge votre leitmotiv.

Rejoignez les 14 500 collaborateurs du groupe qui, chaque jour, inventent la plus belle des relations clients !

Nous recherchons un responsable de Produits Techniques, en charge des univers suivants : Photo, TV-Vidéo, Son, Micro-informatique.

Véritable ambassadeur de la relation client, vous dynamisez par vos ventes, les résultats de votre rayon. Vous accueillez et conseillez le client sur les produits et services les mieux adaptés à ses besoins.

VOS PROCHAINS CHALLENGES

Vous vendez les produits en valorisant les services Fnac et vous réalisez toute action complémentaire afin de faciliter le parcours du client en magasin (prescription, commandes, encaissement.)

- Vous contribuez à la rentabilité des rayons par le respect du plan de merchandising, la mise en avant des produits, la mise en place des opérations commerciales.

- Vous vous assurez régulièrement de la fiabilité des stocks en vérifiant l'adéquation stock physique/stock informatique.

Profil recherché : Licence en commerce.

Pour postuler à cette offre veuillez déposer votre candidature avant le 15 octobre 2016 à l'accueil de Géant Casino à Brazzaville sous pli fermé en mentionnant la référence.

LA FNAC BRAZZAVILLE RECRUTE**Un chef de rayon produits Editoriaux**

Réf.0003 : plus qu'une enseigne de référence, la Fnac est aussi un acteur culturel qui favorise la diversité au sein de ses équipes. Pour chaque collaborateur, le parcours professionnel doit aussi être vécu comme une expérience unique, tout comme une visite en magasin pour nos clients, l'innovation est votre moteur et le challenge votre leitmotiv.

Rejoignez les 14 500 collaborateurs du groupe qui, chaque jour, inventent la plus belle des relations clients !

Un responsable produit Editoriaux en charge des univers suivants : Musique, Vidéo, Jeux -vidéo, Livre et papeterie.

Véritable ambassadeur de la relation client, vous dynamisez par vos ventes, les résultats de votre rayon. Vous accueillez et conseillez le client sur les services les mieux adaptés à ses besoins.

VOS PROCHAINS CHALLENGES

Vous vendez les produits en valorisant les services Fnac et vous réalisez toute action complémentaire afin de faciliter le parcours du client en magasin (prescription, commandes, encaissement.)

- Vous contribuez à la rentabilité des rayons par le respect du plan de merchandising, la mise en avant des produits, la mise en place des opérations commerciales.

- Vous vous assurez régulièrement de la fiabilité des stocks en vérifiant l'adéquation stock physiques/stock informatique.

Profil recherché : Licence en Commerce

Pour postuler à cette offre veuillez déposer votre candidature avant le 15 octobre 2016 à l'accueil de Géant Casino à Brazzaville sous pli fermé en mentionnant la référence.

LA FNAC BRAZZAVILLE RECRUTE

Réf.004 : La FNAC est leader de la distribution de biens culturels, de loisirs et de technologies pour le grand public en magasin et sur internet .aussi bien en France qu'à l'international. Son site Internet, www.fnac.com est l'un des premiers sites d'e-commerce B to C en France en termes d'audience avec une moyenne de 12 millions de visiteurs uniques par mois. La FNAC compte près de 14500 collaborateurs dans le monde et à réalisé un chiffre d'affaires de 3.895 Milliards d'Euros en 2014.

Responsable Administratif H/F.

Membre du comité de direction du magasin et rattaché(e) au directeur, vous assurez et fiabilisez au quotidien les opérations de gestion administratives du magasin (audit & finance, sécurité, RH) et assurez l'interface sur ces périmètres avec les structure centrales concernées.

Vos principales missions : Administratives RH :

Participer à la gestion administrative du personnel (demandes d'embauché, transmission des éléments à la paie, suivi du temps de travail, etc.). Assister le Directeur de Magasin dans la bonne diffusion de l'information sociale au sein du magasin et assurer la gestion administrative des instances. Veiller à la bonne application des procédures internes par l'ensemble des collaborateurs (cadres et non cadres).

Audit interne /gestion :

En collaboration avec le directeur du magasin et la direction financière, assurer les audits du magasin, mettre

en place des plans d'actions suite aux résultats et suivre leur mise en œuvre. Participer à la préparation, à l'organisation et à l'analyse des résultats des inventaires.

Assurer la prise en charge de la partie comptabilité des fournisseurs.

En collaboration avec le directeur de magasin, assurer le suivi de la prestation de la société de sécurité et participer à la préparation des commissions sécurité en magasin. Référent sur l'ensemble des axes de gestion du magasin, vous êtes le principal

interlocuteur de toutes les administrations. Vous mettez à profit votre savoir-faire et votre vision transversale pour soutenir l'activité commerciale.

Votre profil : Niveau Supérieur en Droit et Management. Très rigoureux (se) et organisé (e), sensible au commerce, vous vous placez au cœur du magasin en étant le garant des processus administratifs (Audit interne et RH). Vous êtes l'interlocuteur privilégié des collaborateurs pour l'ensemble des questions RH. Bras droit du directeur de magasin, vous êtes reconnu (e) pour votre sens des responsabilités et votre implication terrain et votre disponibilité. Vous savez prendre des initiatives et souhaitez mettre vos compétences au service d'une marque forte, qui vous permettra de donner la pleine mesure de votre talent.

Pour postuler à cette offre veuillez déposer votre candidature avant le 15 octobre 2016 à l'accueil de Géant casino à Brazzaville.

LA FNAC BRAZZAVILLE RECRUTE

-Vendeur/Vendeuse produits techniques (Téléphone, TV, Micro)

Réf. 005

-Vendeur /Vendeuse Produits Editoriaux. (Livre /Musique)

Réf. 006

Dans le cadre de l'ouverture d'un magasin FNAC à Brazzaville centre Commercial Grand Fleuve, nous recherchons des Vendeurs (ses) expérimentés (ées).

Vous êtes un (e) véritable ambassadeur (rice) de la relation client.

Vous dynamisez par vos ventes et votre animation au quotidien de l'équipe, les résultats du rayon.

Vos missions :

- accueil l'ir, accompagner et conseille le client sur les produits et services les mieux adaptés à ses besoins, disponibles en magasin et sur Fnac.com,

- conclure les ventes complexes par la maîtrise des argumentaires et techniques de vente, prescription, encaissement, commandes clients, démonstration,

- développer le chiffre d'affaires dans le respect des objectifs fixés et des règles de qualité de service,

- mettre en œuvre et accompagner les plans d'actions adaptés et validés visant à augmenter la rentabilité des linéaires.

Vous devrez par la pertinence de vos conseils, satisfaire, développer et fidéliser une clientèle exigeante.

Pour postuler veuillez déposer votre candidature à l'accueil de Géant Casino avant le 15 octobre 2016.

EDUCATION

Introduction d'un nouveau registre d'appel journalier

Le directeur général de l'INRAP, Thomas Makosso a diligenté, sur instruction du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, la modernisation du registre d'appel journalier proposé par l'Atelier Beaudley, éditeur de « Vision pour demain ».

Après moult séances de travail des équipes techniques de la direction départementale de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation (DDPSA), la proposition faite par l'Atelier Beaudley sur l'utilisation d'un nouveau registre d'appel journalier, bonifié pour la circonstance, et rendu obligatoire pour les établissements scolaires, a été retenue.

A moins d'une semaine de la

mat A3 et structuré en 50 pages au lieu de 30, démographie oblige, sera mis en service pour la rentrée 2016-2017, tel qu'il a été approuvé par les techniciens du ministère de l'Enseignement primaire et secondaire et de l'alphabétisation soumis à l'appréciation des ministres Anatole Collinet Makosso et Nicephore Thomas Fylla.

De couleur jaune, le registre rassemble les informations pra-

blique. Il constitue une rupture attendue par les chefs d'établissement qui, il y a si peu, devaient se le procurer eux-mêmes au marché du coin. Il serait de bon aloi que les registres leur soient fournis systématiquement par les services de la DDEPSA, assure Charles Awassa à l'instar des copies des épreuves des examens.

De son côté, l'INRAP se félicite de l'adoption du nouveau registre d'appel journalier au même titre que les autres innovations de la rentrée 2016-2017 ayant mis l'élève au cœur comme acteur de son éducation et de son devenir. Il y a entre autres : la tenue scolaire obligatoire signe d'égalité, la levée de couleurs tous les matins pour le respect de la patrie, le cahier de liaison en vue du partenariat école-parent-éducation civique, pour ne citer que celles-là. Thomas Makosso, salue ce nouvel outil pédagogique qui permettra de mieux gérer les plannings des enseignants et les effectifs des élèves par le suivi quotidien des présences et des absences. « *L'absentéisme constitue un des fléaux de notre système éducatif, élément déclencheur du décrochage scolaire* », constate-t-il.

Pour la fabrication des registres d'appel journalier, « la production sera locale », confie le représentant de l'Atelier Beaudley. Et d'expliquer que, de surcroît, le projet donne lieu à la création d'une vingtaine d'emplois. « *Nous donnerons aux jeunes la possibilité d'exercer des fonctions de la phase de fabrication à la livraison afin de susciter des vocations* ».

Que ce soit les institutions de coordination de parents ou celles des enseignants, la mise en place de ce registre d'appel est saluée par tous y compris dans les établissements privés. Et, loin de vouloir le personnaliser, les membres des équipes techniques l'ont baptisé du nom de « Registre Makosso ».

Marie Alfred Ngoma



Séance de travail sur la mise en place du nouveau registre d'appel journalier rentrée scolaire 2016-2017

rentrée scolaire, les équipes techniques de la DDEPSA, pilotées par le directeur général de l'INRAP, comprenant une vingtaine d'enseignants et de chefs d'établissements, à leur tête, Charles Awassa, directeur départemental de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, élargie à un représentant de l'Atelier Beaudley, Willie Koussota, ont opté à l'unanimité pour un registre d'appel journalier conforme aux attentes de la modernisation de l'ensemble du système éducatif au Congo, s'inscrivant ainsi dans la vision du Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, sous l'impulsion du président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

En effet, fruit d'un travail d'équipe, le registre d'appel journalier pour enseignants, de for-

matiques qui permettront la gestion de la vie scolaire et citoyenne reliant ainsi l'institution, l'enseignant et les élèves. Il indique les calendriers de vacances scolaires et celui des évaluations. En même temps, ce document aura vocation à être un outil pédagogique comportant des attributs de la nation tels que le drapeau, l'hymne national et les armoiries de la République. C'est un document congolais conçu dans le prolongement de l'enseignement de l'éducation civique obligatoire instauré dans le programme scolaire 2016-2017.

Ainsi l'ancien registre d'appel journalier créé il y a plus de 30 ans, trouvera un répondant mis au goût du jour avec un code couleur résolument moderne. Ce dépoussiérage répond à une volonté d'apporter des solutions novatrices à la nouvelle Répu-

EDUCATION CIVIQUE

Les jeunes de Brazzaville invités à dire non aux antivaleurs

Une conférence publique à l'intention de la jeunesse congolaise a été organisée hier à Brazzaville par la Force jeune francophone (FJF) de l'église universelle Royaume de Dieu, sur le thème « Savoir dire non aux antivaleurs », à l'occasion de la troisième édition de la jeunesse.

Les animateurs de la conférence ont centré leurs propos sur le livre de 1 Jean, qui stipule : « *Je vous choisis, vous jeunes, parce que vous êtes forts* ». Or, a-t-il regretté, nombreux des jeunes sont dans la drogue.

Un tournoi de football a été également organisé du 23 au 25 septembre. « *Nous avons pensé que*



Pasteur Antonio Fernando, responsable de la FJF de l'église universelle Royaume de Dieu ici au Congo Brazzaville parlant à la jeunesse sur le savoir dire non aux antivaleurs

Après la première et deuxième édition organisées respectivement en 2014 et 2015 ; la FJF vient d'organiser la troisième édition. Cette conférence devenue annuelle, vise à redonner espoir à la jeunesse en perte. Celle de cette année a réuni plusieurs jeunes venus des différents quartiers de la ville de Brazzaville. « *Cette rencontre concerne toute la jeunesse congolaise indépendamment de la religion de tout un chacun. Nous constatons aujourd'hui que beaucoup des jeunes sont en train de perdre leur vie à cause des antivaleurs. Il y en a qui sont dans la drogue, et d'autres dans la prostitution, d'autres encore ne vont plus à l'école. Nous invitons alors la jeunesse de s'accrocher à Dieu afin de s'éloigner des antivaleurs* », a déclaré le Pasteur Antonio Fernando, responsable de la FJF de l'église universelle Royaume de Dieu au Congo-Brazzaville.

pour avoir beaucoup de jeunes, il fallait organiser un petit tournoi. Les vainqueurs ont bénéficié d'un trophée. Des diplômes de participation ont été remis à toutes les équipes participantes ». Le tournoi de football organisé par la FJF a été remporté par l'As Pro de Baongo. Son capitaine, Dorsel Mbemba s'est dit content sur l'enseignement reçu. « *On nous a prêché sur les antivaleurs. Ça été un bon message, je le transmettrai à mes amis qui ne sont pas venus aujourd'hui* ». Plusieurs chorales ont presté au cours de cette conférence. Parmi lesquelles, le groupe de chants Source intarissable du Saint d'évangélisation Béthanie, dirigé par monsieur Otoka, qui a interprété les chansons de feu Alain Moloto de la RDC.

Notons que la FJF est une structure francophone de l'église universelle Royaume de Dieu, présente dans plusieurs pays d'Afrique.

Bruno Okokana

LA FNAC BRAZZAVILLE RECRUTE :

Réf. 001

Un Directeur de Magasin

Nous recherchons un(e) candidat (e) ayant le profil suivant :

Diplôme Supérieur en Commerce/Marketing/gestion

Sa mission : développer et rentabiliser dans toutes ses composantes d'exploitation un magasin Fnac dans le respect de la politique de l'entreprise.

Les termes définissant les qualités requises sont : Gestion humaine, Commerce, Satisfaction clients, Organisation.

Le candidat ou la candidate sera passionné(e) de culture (Livre, Musiques) ainsi que des nouvelles technologies.

Pour postuler à cette offre veuillez déposer votre candidature avant le 15 octobre 2016 à l'accueil de Géant casino à Brazzaville.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Deux accords de coopération signés avec le Portugal

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Nicéphore Antoine Thomas Fylla Saint Eudes, qui a séjourné récemment au Portugal, a empoché deux accords

Signé avec l'Institut polytechnique de Tomar, situé au centre du Portugal, le premier accord concerne la formation des nouveaux bacheliers de l'enseignement technique dès la rentrée académique 2016-2017. Le second accord de coopération conclu avec le même partenaire consiste à la formation des formateurs de ce sous-secteur. Le but de ces deux accords qui ont été signés en présence du maire de la ville de Tomar, permettra à la partie congolaise de diversifier l'offre de formation professionnelle et améliorer l'employabilité des jeunes.

Selon le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, cette démarche s'inscrit dans son élan de redynamiser le sous-secteur de l'enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi.

Parfait Wilfried Douniama

RELIGION

Le développement intégral de l'homme noir vu par l'Eglise kimbanguiste

Le Cercle des étudiants kimbanguistes (CEK) a organisé, le 23 septembre à la préfecture de Brazzaville, une conférence sur le thème : « Kimbanguisme et développement »

L'objectif de cette rencontre, la première du genre au Congo-Brazzaville, était de réunir l'élite intellectuelle kimbanguiste et montrer l'échec du modèle de développement occidental. En effet, la thématique a été divisée en trois sous-thèmes : « Le développement intégral de l'homme noir dans le Testament de Mbanza-Nsanda 1921 » ; « Pour une épistémologie du développement : regards critiques et jalons » ; « Simon Kimbangu et la recherche scientifique ». Présentant le premier sous-thème à la place de Joseph Zidi empêché, le président national du CEK, le révérend Christian Ondissa, a indiqué que le développement intégral de l'homme noir, selon Simon Kimbangu dans son testament Mbanza Nsanda en 1921, est celui de l'amour du prochain, l'observance des dix commandements et l'ardeur dans le travail. « C'est ce modèle qui

nous convient, que nous devons mettre en exergue pour



Les participants ; crédit photo Adiac

arriver à décoller parce que l'accession de la plupart des pays africains à la souveraineté nationale en 1960, l'Afrique a du mal pour prendre son envol. Puisque le système occidental n'a pas marché, il faut que nous interrogeons nos valeurs ancestrales pour un modèle intégral approprié », a

souligné l'orateur. Selon lui, ce testament décrit les événements en cours et annonce des ruptures systémiques et systématiques avec les colonisateurs. Dès le 10 septembre

1921, Kimbangu annonçait, a-t-il poursuivi, la crise et la rupture des modèles occidentaux de développement. Il s'agit d'un changement radical de paradigme, fusion harmonieuse des pouvoirs pour une science pacifique et d'une triple révolution : politique (indépendances africaines) ; culturelle (acquisition de trois

pouvoirs et du livre sacré) ; scientifique (nouveau modèle de développement).

Le président général du CEK, Michel Dzondo-Gadet, a, de son côté, rappelé que les Afri-

cains sont restés longtemps dans la mauvaise considération consistant à dire que l'Afrique noire était mal partie. « Les gens nous ont posé la question de savoir si nous avons déjà commencé à percevoir quelque chose dans cette nouvelle civilisation que nous sommes en train de prôner. Bien enten-

du, nous avons évoqué ce que vous avez entendu en médecine, même en technologie alimentaire, cela veut dire qu'un développement est possible à partir de chez, de ce que nous sommes, de ce que nous consommons avec notre réalité », a-t-il dit. Enseignant à l'université Marien-Ngouabi, le Dr d'Etat en économie, en charge des questions du développement, Christian Ernest Makosso pense que cette conférence lui a permis de cerner les autres dimensions de la question du développement. « Nous avons appris des notions de développements dans les universités occidentales, mais ici j'ai eu un plus que nous n'avions jamais appris au sein des universités. Donc, j'encourage l'Eglise Kimbanguiste de pouvoir multiplier ce genre d'entreprises pour l'édification du peuple de Dieu et pour l'édification de l'Africain en particulier », a-t-il apprécié.

Parfait Wilfried Douniama





SMARTPHONE HUAWEI Y221

- * Technologie 3G : Oui
- * Ecran : 3,5"
- * Dual SIM : Oui
- * Système : Android 4.4
- * Garantie : 1 an

47.500

FCFA HT



TABLETTE HUAWEI 3G T1

- * Ecran : 7"
- * Epaisseur : 8,5 mm
- * Processeur : Quad core 1.2 Ghz
- * Mémoire RAM : 1GB
- * Mémoire : 8GB extensible
- * Caméras : avant et arrière
- * Système : Android 4.4 + Huawei Emotion UI 3.0

99.000

FCFA HT



4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

COURS DU PÉTROLE

Les pays membres de l'OPEP en voie de trouver un accord pour stabiliser le prix du pétrole

Dans la perspective de mettre sur pied un accord stratégique susceptible de stabiliser et améliorer les prix bruts du pétrole, environ quatorze pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) se réuniront du 26 au 28 septembre à Alger.

« Nous sommes proches d'un accord entre les pays exportateurs, notamment ceux qui sont membres de l'OPEP et non membres de l'institution », a déclaré le président vénézuélien, Nicolas Maduro, avant d'assurer que cette option jugée nécessaire est partagée par la majorité des pays membres de l'organisation, malgré l'opposition faite par l'Arabie saoudite qui souhaite de son côté laisser le marché fluctuer librement. Appuyant l'idée qu'un accord sera

trouvé lors de leur réunion d'Alger, le président du Venezuela a insisté sur le fait que le président Iranien Rohani venait déjà de faire une déclaration encourageante sur la question. Pour lui, cette déclaration nous rassure tous sur la volonté de son pays à contribuer de façon nécessaire, juste et partagée à la stabilisation du marché du pétrole.

« Le problème actuelle du prix de pétrole a fait que, le Venezuela puisse connaître quelques difficultés, car son économie a sombré avec la chute des cours du brut qui affichent désormais la pire inflation au monde », a signifié Nicolas Maduro.

Pour le ministre algérien, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole sera obligée de prendre une décision pour affirmer le marché et, la réunion d'Alger constitue le premier pas. « Dans un contexte

de prix bas dus à une surabondance de l'offre, les cours du pétrole risquent de chuter encore si au terme de cette rencontre stratégique nous ne décidons pas à limiter sa production », a-t-il précisé. Tout en reconnaissant qu'aujourd'hui, aucune entreprise pétrolière ne pourra résister à cette crise si les prix restent à moins de 50 dollars le baril. D'autant plus, le bas niveau des cours occasionne quotidiennement entre 300 à 500 millions de dollars de pertes pour les pays de l'Opep.

« L'espoir qui nous reste est que, les membres de l'Opep parviennent à trouver un accord pour limiter leur production. C'est la responsabilité de chaque membre de faire des efforts et, la meilleure solution serait celle de procéder au gel de la production », a ajouté l'Algérien.

Rock Ngassakys

CONGRÈS MONDIAL DE L'ÉNERGIE

La Turquie abritera la 23^e édition

Dans l'optique de façonner l'avenir de l'énergie mondiale, le Congrès mondial de l'énergie s'exportera, du 9 au 13 octobre, à Istanbul.

L'événement se tiendra sur le thème : « Embracing New Frontiers » (Ouverture aux nouvelles frontières). Les séances se tiendront dans la vallée des Congrès d'Istanbul suivies d'une exposition, ainsi que des événements parallèles convergeant sur le thème du congrès. Le Congrès mondial triennal de l'énergie réunit des hauts dirigeants de l'industrie, des ministres et autres personnalités très influentes. Cette année, au total 250 ora-

teurs sont attendus dans la capitale turque, dont plus de 50 ministres de divers pays, des PDG et des experts. Depuis la première édition en 1924, le Congrès mondial triennal de l'Énergie a été la principale plate-forme où les grandes questions de l'énergie sont abordées par les grands leaders et penseurs mondiaux dans ce domaine. Outre les débats menés au Congrès, les dirigeants ont l'opportunité de présenter leurs technologies et d'explorer les occasions d'affaires à l'exposition organisée en parallèle.

Josiane Mambou Loukoula

GABON

Ali Bongo investi pour un deuxième septennat

Le président gabonais, Ali Bongo Ondimba a prêté serment, ce 27 septembre, au palais présidentiel de Libreville, pour un nouveau mandat de sept ans, quatre jours après sa réélection. Quatre chefs d'Etat africains et cinq Premiers ministres, dont le Congolais Clément Mouamba, ont assisté à la cérémonie.

Main gauche posée sur la Constitution et main droite levée vers le drapeau vert-jaune-bleu du Gabon, Ali Bongo Ondimba a prononcé le serment devant la présidente de la Cour constitutionnelle, Marie-Madeleine Mbourantsuo, alors qu'étaient entendus non loin des coups de canon saluant son investiture : « Je jure de consacrer toutes mes forces au bien du peuple gabonais, en vue d'assurer son bien-être et de le préserver de tout dommage, de respecter et de défendre la Constitution et l'Etat de droit ». Les présidents Ibrahim Boubacar Keïta (Mali), Mahamadou Issoufou (Niger), Faure Gnassingbé (Togo), et Evaristo Carvalho (Sao Tomé), ainsi que les Premiers ministres du Congo, du Tchad, de Centrafrique, du Sénégal et du Maroc étaient présents à Libreville. Une capitale gabonaise qui a repris peu à peu son train-train habituel après de violents heurts survenus le 31 août après l'annonce de la victoire du président sortant contestée par Jean Ping, son principal challenger à la présidentielle.

Avant son investiture, Ali Bongo Ondimba avait appelé au dialogue à la suite de la validation de sa victoire par la Cour constitutionnelle suite au recours introduit par l'opposant qui a dénoncé un « déni de droit ». Les proches du chef de l'Etat parlent de la mise en place d'un gouvernement d'union nationale, mais l'opposition ne semble pour l'heure pas prête à répondre favorablement à ces appels.

Les Dépêches de Brazzaville



CONGOLAISE INDUSTRIELLE DES BOIS

VACANCE DE POSTE

Intitulé du poste : CHEF DE SERVICE MAGASINS

Classification professionnelle : Poste ouvert en catégorie 9 de la Convention Collective des Entreprises Forestières.

Direction : Direction Logistique et Maintenance

Lieu d'affectation : Pokola

Mission du poste :

Le Chef de Service Magasins assure la disponibilité des marchandises. Garant de la fiabilité des stocks, Il gère et optimise la gestion des stocks (entrées et sorties des marchandises) pour minimiser le niveau de stocks sans risquer la rupture.

Il met en place le stockage des produits (surface, rangement, rotation des produits) en fonction des services, des types de produits et de la demande.

Il participe au traitement des commandes en veillant au respect des délais.

Activités principales :

- Gérer et optimiser l'approvisionnement et le niveau des stocks ;
- Organiser l'espace de stockage ;
- Apporter les améliorations nécessaires pour optimiser la gestion des stocks ;
- Effectuer le calcul des différents indicateurs relatifs à la gestion des stocks, par un rapport mensuel ;
- Mesurer la productivité du service réception livraison ;
- Assurer l'interface entre l'entrepôt et les services ;
- Organiser le travail d'une ou plusieurs équipes en fonction de la saisonnalité et des arrivages ;
- Assurer le suivi, la gestion et la bonne tenue des aires de stockage des produits pétroliers ;
- Assurer sur le terrain, les inventaires biannuels et tournants ;
- Analyser les écarts et détection des causes ;
- Participer à la mise en place de la GMAO ;
- Etre une force de propositions pour contribuer au fonctionnement optimal des magasins ;
- Faire appliquer les consignes mises en œuvre pour assurer la sécurité

des personnels et des stocks ;

- Effectuer, à la demande de sa hiérarchie, toute tâche supplémentaire, en liaison avec sa fonction.

Qualification requise

Détenir un diplôme correspondant au BAC + 3 dans le domaine de la gestion des stocks magasins et une expérience professionnelle de 5 ans minimum dans ce domaine d'activité ou sur un poste similaire.

Exigences liées au poste

- Disposer de bonnes connaissances dans la gestion informatisée des stocks ; qu'il gère grâce à des logiciels spécialisés ;
- Avoir des connaissances en Anglais ;
- Présenter les dispositions d'un bon relationnel ;
- Détenir des dispositions de réactivité, de pro activité et de bonne communication ;
- Disposer de bonnes aptitudes à coacher le personnel placé sous sa responsabilité ;
- Garantir une bonne conscience professionnelle ;

Processus de sélection :

Les dossiers comportant une demande manuscrite et un CV, doivent être déposés au plus tard le 30 Septembre 2016, au service des Ressources Humaines de la CJB à Pokola ou au Bureau CIB de Brazzaville (téléphone : 06 900 12 58).

Les candidatures numériques seront adressées au Responsable des Ressources Humaines à l'adresse électronique suivante : crepin.malatou@cibpokola.com

Les personnes retenues sur dossier, seront ensuite convoquées pour se soumettre à un test de recrutement et un entretien de sélection finale.



CONCEPTION GRAPHIQUE : THIRTY DIRTY FINGERS | CREDIT PHOTO : JOËL DART

VOTRE CONFORT EST NOTRE PRIORITÉ

Découvrez notre business class pour un voyage en toute sérénité :

- Une cabine composée de 30 sièges Full Flat, se transformant en lit,
- L'enregistrement exclusif à l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle Terminal 1 et un accès au salon privé,
- Une prestation gastronomique composée des meilleurs mets africains mêlés à une délicate sélection des saveurs du monde.

Comment l'importation frauduleuse du ciment menace l'industrialisation et des emplois

L'industrie du ciment connaît à ce jour une montée considérable en République du Congo. Mais seulement voilà, cette industrie est menacée de faillite. Et pour cause la percée des techniques frauduleuses utilisées par certains importateurs véreux qui mettent à mal l'équilibre des prix de ce produit sur le marché. Il est urgent d'éradiquer ces pratiques dont l'usage nuit à l'industrie du ciment, freine le développement des infrastructures et retarde l'industrialisation du pays avec un risque réel de suppression de plus de 2000 emplois ; elles portent aussi préjudice aux intérêts des consommateurs et privent l'État de recettes douanières et fiscales importantes.

Au cours d'une rencontre avec le ministre d'Etat, ministre de l'Economie, du Développement Industriel et de la Promotion du Secteur privé, Gilbert Ondongo le mercredi 3 Août 2016, les industriels du ciment local notamment, Sonoc, la Forspak, la Cimaf ainsi que ceux en cours d'installation (Diamond-Cement et DangoteCement) ont sollicité l'aide du gouvernement congolais, afin qu'un mécanisme soit mis en place pour sauver l'industrie du Ciment. Tous pointent du doigt des importations illégales du ciment via le port autonome de Pointe-Noire, le dumping et l'arrivée sur le marché national des ciments de mauvaise qualité.

Comment les fraudeurs procèdent-ils ?

À ce jour, les techniques les plus utilisées par les fraudeurs sont : la fausse déclaration de la valeur à l'importation ; la sous-déclaration des coûts de Frêt et de la valeur du FOB (FOB = Free On Board, c'est à dire « sans frais à bord ») ; la minimisation des quantités de ciment dans les déclarations d'importation et la vente au public du ciment exonéré qui est destiné aux marchés de l'État.

En effet, pour réduire les droits et taxes de douanes dont ils doivent s'acquitter, certains importateurs optent pour la sous-déclaration des coûts réels du FRET et de la valeur du FOB ainsi que des quantités importées en profitant de l'absence du contrôle systématique par les douanes du poids de chaque navire à son arrivée par le relevé de draft initial avant déchargement et draft final après déchargement.

Le cas avec le navire Star Challenger de CONGO AVENIR

Ce navire a d'abord été interdit d'accoster par le ministère du Commerce extérieur et de la Consommation et il a fait l'objet d'une réquisition d'interdiction d'accostage et de déchargement par le Procureur général. Mais, il a fini par accoster après avoir conclu une transaction avec le Directeur général de la Concurrence et de la Répression des Fraudes Commerciales stipulant une amende de 100 millions de FCFA. L'importateur n'a payé que 40 millions. Ce navire a été déclaré initialement avec une quantité de 40 000 tonnes,



alors qu'il contenait 55 580 tonnes de ciment. La fraude qui porte sur 15 580 tonnes représente environ 300 millions de fca de chiffre d'affaires non taxés.

Par ailleurs, certains importateurs négocient auprès des services de facilités le déchargement direct de leurs cargaisons à l'arrivée des navires avant d'établir les déclarations définitives, ce qui devrait se faire après le déchargement complet des cargaisons dans les magasins portuaires mis à leur disposition. Cela ne laisse pas la possibilité de contrôle sur place. Aussi, un système de déclaration de ciment avarié a été mis en place et les écarts tolérés peuvent aller jusqu'à 20% de la cargaison, équivalant à des centaines de millions de FCFA. Ces quantités importantes non déclarées qui sont justifiées par un rapport d'expertise, sont réutilisées directement dans certains chantiers ou ré-ensachés dans les emballages de ciment vides qui sont fournis dans chaque livraison de bateau.

Pour ce qui est de la sur-déclaration des valeurs, certaines entreprises importatrices optent pour les sur-déclarations des coûts du Frêt et de la valeur FOB, qui dépendent de leurs entreprises mères installées à l'étranger, afin de faciliter les transferts des marges vers leurs entreprises mères tout en bénéficiant d'avantages fiscaux (exonérations fiscales et douanières) qui permettent de ne pas avoir de taxations sur les valeurs sur-déclarées. Tout ceci contribue à la déstabilisation du système de l'industrie du ciment.

Une autre technique de fraude utilisée par ces importateurs est, la vente au secteur privé du ciment destiné aux marchés publics. Cette pratique frauduleuse est l'œuvre des importateurs du ciment qui bénéficient du régime privilégié avec des exonérations spéciales pour certains marchés de l'État. Une grande partie de ce ciment exonéré, voire la totalité, initialement destinée aux marchés publics, est vendue à d'autres entreprises BTP et à des distributeurs qui en tirent profit à leur tour. Concernant la fraude sur la qualité, il n'existe au Congo aucune norme régissant la qualité du ciment, sa tenue (fissures, expansion, aspect, etc.), la tolérance de poids du sac,

etc. Certains importateurs vendent ainsi des quantités importantes de ciment frelaté des son origine, à cause d'un transport maritime inadéquat ou à des conditions de stockage inappropriées.

Les conséquences sont dangereuses à court et moyen terme pour la sécurité des citoyens congolais (effondrements comme nous avons pu le voir dans certains pays) et pour l'éco-



nomie congolaise (dégradation accélérée des bâtiments publics et privés ; impact négatif sur le niveau de production au Congo, etc.). L'utilisation d'un ciment de mauvaise qualité et l'absence d'une norme nationale sont particulièrement préjudiciables au moment où le Congo connaît de nombreux chantiers d'infrastructures et où les bâtiments de nos villes comptent de plus en plus de niveaux.

Les repercussions de la procédure frauduleuse sur l'industrialisation du pays

En 2016, les exemples de fraudes présentés portent sur un volume de ciment importé d'environ 450.000 tonnes avec une perte sèche pour les caisses de l'État de plus de 8 milliards Fcfa de base à taxer. Cette situation et ces mauvaises pratiques sont un frein pour le développement du Congo, n'enrichissent que certaines entreprises et quelques individus, elles mettent en péril l'existence même des emplois (plus de 2000 emplois) et la capacité de fournir du ciment « Made in Congo » pour les chantiers du pays.

Approche de solution

À l'image de ce qui a été mis en place dans les pays voisins, le gouvernement devrait s'engager, à créer un cadre légal permettant au secteur industriel local d'accompagner toutes les stratégies de développement du

pays, de créer de nombreux emplois et de contribuer à la richesse nationale. Ce secteur devrait être règlementé par des textes législatifs. Ces actions contribueront à la mise en place d'un système de prévention des fraudes et de régulation des importations de ciment au niveau des différentes administrations concernées, notamment les douanes, les finances, le commerce et l'industrie. Les mesures à prendre doivent également exiger les résultats des résistances à la compression à 28 jours au débarquement (port du Congo) et avant déchargement du navire.

L'État doit aussi exiger le contrôle des poids des navires à l'arrivée par un expert maritime nommé par les douanes, mettre un frein aux importations, auditer des comptes, des déclarations douanières des coûts réels (CFR, FOB et Fret) et des quantités déclarées de tout le ciment rendu au port autonome de Pointe Noire et en première priorité pour les quantités de ciment en stock actuellement. Il faut également effectuer un audit de la situation fiscale des entreprises concernées par ces importations. Puis enfin, ouvrir une enquête sur les circuits de distribution et des prix de vente pratiqués. La justice doit

prononcer des peines exemplaires contre les fraudeurs (amendes, retrait de licences d'importation, etc.)

L'organisation des états généraux de l'industrie du ciment s'impose pour un lendemain meilleur du secteur qui contribue à la diversification de l'économie en cette période où la chute des cours du baril du pétrole bat son plein

La fraude est, en Afrique, malheureusement, une monnaie courante. Toutefois certains pays ont pu s'en sortir, en mettant sur place des mesures qui ont permis d'éradiquer ces pratiques à l'instar de la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Cameroun. Ces pays doivent être un exemple à suivre. Mais lorsque cette fraude est massive et qu'elle met en péril la survie d'une industrie stratégique pour le pays et des milliers d'emplois, l'État doit vite réagir. Par la volonté du chef de l'État SEM Denis Sassou N'Guesso, la République du Congo s'est engagée sur la voie de l'émergence et l'industrialisation. Dans cette perspective il faille de mettre en œuvre un modèle de développement économique durable. De ce développement économique durable, dépendent les politiques sociales, selon les priorités inscrites dans la nouvelle Constitution.

Charles Kouassi,
expert-consultant



DÉVELOPPEMENT

L'Union européenne met en place un nouveau plan d'investissement vers l'Afrique et les pays voisins

Le nouveau plan d'investissement externe de l'Union européenne (UE) pourrait mobiliser 88 milliards d'euros, si les Etats y participent. Sa création constituerait, pour l'Europe un tournant dans sa réponse à la crise économique.

Le plan d'investissement externe de l'UE (PIEE) est « une initiative novatrice pour encourager l'investissement en Afrique et dans les pays du voisinage de l'UE. Ces investissements contribueront à créer une croissance durable et des emplois inclusifs, particulièrement dans des secteurs socio-économiques comme l'énergie durable ou les infrastructures sociales. Ils soutiendront en outre les micros, petites et moyennes entreprises », a déclaré le commissaire pour la coopération internationale et le développement, Neven Mimica.

Les 3 piliers du PIEE

Le PIEE est constitué de trois piliers complémentaires. Le premier concerne l'accès aux finances. Il repose sur un nouveau fonds européen pour le développement durable, qui combine des structures de placement existantes à une nouvelle garantie. Cette garantie est appelée à être transférée à des institutions de financement intermédiaires, qui soutiendront les bénéficiaires

finaux, comme des entreprises, grâce à des prêts, des garanties ou des produits similaires ; le deuxième pilier se concentre sur l'assistance technique au développement de projets aboutis et intéressants d'un point de vue financier ; le troisième est constitué d'actions pour l'amélioration de l'environnement commercial général : la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption, la suppression des obstacles à l'investissement et les distorsions du marché.

Le PIEE bénéficiera au départ de 3,35 millions d'euros issus du budget européen et du Fonds européen de développement (FED) et financera des instruments innovants en vue d'épauler l'investissement privé, dans le but de mobiliser 44 milliards d'euros. Si les États membres et les autres partenaires suivent l'exemple de la Commission, le total mobilisé pourrait atteindre les 88 milliards d'euros.

L'objectif principal est la réduction, et à long terme l'éradication, de la pauvreté et la gestion des causes de l'immigration illégale, voire le renforcement d'un développement économique, social et environnemental durable et inclusif ou le soutien de la démocratie, de l'état de droit, de la bonne gouvernance, des droits de l'Homme et de l'égalité des genres.

Pour Neven Mimica, le PIEE ne sera une réussite que s'il permet de mobiliser les investissements prévus et si ces investissements mènent à une croissance durable et à l'emploi dans les pays partenaires. Par exemple « s'il permet de faire de l'immigration un choix, et non une nécessité », a-t-il ajouté.

Le PIEE ambitionne de stimuler la croissance et de favoriser la stabilité dans les pays voisins et en Afrique. Bruxelles aurait élaboré des solutions en faisant preuve d'innovation et de coopération entre le secteur public et le secteur privé, les institutions financières et la société civile. En Effet, le PIEE donne une ampleur nouvelle aux politiques d'aide au développement de l'UE. Elle associe le secteur privé et collabore avec ses partenaires en Afrique et des pays voisins de l'UE.

Il s'agit d'un nouveau chapitre de la politique européenne de développement qui vient de s'ouvrir. Il s'inscrit dans une stratégie globale visant à optimiser l'utilisation des fonds européens, dans l'UE comme à l'étranger. L'UE promet une action coordonnée et concertée, dans l'esprit de sa stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité. Par contre, le Conseil européen prévoit une chute de 10% du budget au développement.

Noël Ndong

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE

Les marchés financiers saluent la performance de Hillary Clinton

Les marchés financiers rebondissaient mardi, jugeant d'après les analystes que le premier débat entre les deux candidats à la présidentielle américaine avait été remporté par Hillary Clinton.

Tokyo a clôturé en hausse de 0,8%, un net renversement de tendance par rapport à une ouverture en baisse. Sydney a récupéré des couleurs après un recul initial tandis que Hong Kong prenait plus de 1% dans l'après-midi. Séoul, Bangkok et Singapour étaient aussi dans le vert. « En termes de politique, aucun doute en faveur de Clinton, en termes de tonalité et d'émotion, Clinton est aussi devant pour l'instant. Elle gagne sur les deux tableaux, c'est mon évaluation pour le moment », a dit à l'agence financière Bloomberg News Michael McCarthy, analyste chez CMC Markets. Sur les marchés des changes, le yen, valeur refuge, reculait alors que les devises de marchés émergents et d'autres

monnaies progressaient, les investisseurs revenant à des meilleurs sentiments envers les monnaies à risque. Le peso mexicain rebondissait après avoir connu une baisse record, prenant près de 2%. Le peso avait chuté avant le débat en raison des inquiétudes des marchés quant à la promesse du candidat républicain Donald Trump de renégocier le traité de libre-échange entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique, en cas de victoire. « Le peso, le dollar canadien (...), le dollar australien se renforcent tous – un rebond de soulagement dans les valeurs à risques », a dit Sean Callow, de Westpac Banking, à Bloomberg.

Pour Angus Nicholson, analyste chez IG Ltd à Melbourne, « Trump est largement considéré comme un facteur négatif pour les marchés ». « Le fait qu'il se sorte plutôt mal du débat rassurerait pas mal d'investisseurs. Mais il est encore tôt », a-t-il dit à Bloomberg.

D'après AFP

NÉCROLOGIE

-Famille Ehouango – Bakaki
-Ofoulakoua Célestin Célio
Ont la profonde douleur d'annoncer à des amis et connaissances le décès de leur frère aîné, cousin, oncle et grand père, le colonel à la retraite : Ngouala François Moïse, décès survenu le samedi 24 septembre 2016 à Brazzaville.
Lieu de la veillée : 18, rue Manianga Talangaï, référence derrière l'hôpital de Talangaï.



NÉCROLOGIE



Programme des obsèques de Mme Sambo Pauline « Obowa », décédée le 19 septembre 2016 à Brazzaville
Date : mercredi 28 septembre
9 heures : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
11 heures : recueillement et animation par le groupe VBA au domicile parental, sis n°50 rue Mayombe à Talangaï ;
14 heures : départ pour le cimetière privé Bouka (Itatolo) ;
16 heures : retour et fin de la cérémonie.

Guy Morlin Bakatoula à la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de sa très chère mère Agnès Mayela, survenu le 23 septembre 2016 à Brazzaville.
La veillée mortuaire a lieu au domicile familial sis n°867, rue Konda à Ouenzé vers l'école des 3 Martyrs (réf. Arrêt de bus Mimi).
Le programme des obsèques vous sera communiqué.



Le centre scolaire Les Rosiers site 2 informe le public brazzavillois de l'ouverture de l'année scolaire 2016-2017 des classes spéciales pour les élèves présentant un retard dans leur cursus scolaire.

Les inscriptions se font au 882 rue Nkô plateau des 15 ans.

Tel : 05 526 69 89

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle MALONGA William Fabrice. Je désire désormais être appelé : NGATSE William Fabrice.
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

À LOUER

Nous faisons louer un grand (01) Immeuble de trois (03) Appartements identiques au Centre ville.
Chaque A ppartement comprend : un salon(01) avec une (01) salle à manger ; trois (03) chambres à coucher avec des toilettes chacune, une(01) cuisine, et une toilette pour visiteur.
Prix fixe : 2.000.000(Deux millions) de francs Cfa.
Contact : 06 621 88 88 / 06 655 80 00

VENTE

Parcelle à vendre avec Maison au marché de Ouenzé.

Prix 130 millions

Superficie : 400 m²

Tél. : 05 525 13 35 / 06 651 36 53

JOURNÉE MONDIALE DU TOURISME

Arlette Soudan-Nonault invite les Congolais à être fiers de leurs potentiels naturels et culturels

La ministre du Tourisme et de l'environnement a relevé le 27 septembre, les atouts du secteur du tourisme au Congo. Prononçant la déclaration du gouvernement à l'occasion de la célébration de la journée mondiale du tourisme, Arlette Soudan Nonault a notamment insisté sur la beauté, la richesse et la diversité des sites touristiques que regorge le Congo.

C'est sous le thème « Promouvoir l'accessibilité universelle en faveur d'un tourisme pour tous » que la communauté internationale célèbre cette année, la journée mondiale du Tourisme. Ce thème est révélateur de la volonté de cette organisation universelle de faire en sorte que le tourisme ne soit plus seulement l'affaire des élites. Rendre accessibles les installations, les produits et services touristiques à tous doit être la préoccupation première de toute politique de développement d'un tourisme, et cela d'autant plus que le tourisme est aussi un facteur d'unité nationale, a indiqué le ministre congolais du Tourisme et des loisirs. Plus les populations voyagent à l'intérieur de leur pays, mieux elles se connaissent et s'acceptent avec leurs richesses et leurs différences. Voilà pourquoi, l'Organisation

mondiale du tourisme encourage ses Etats membres à favoriser l'accès du plus grand nombre au bénéfice du tourisme, et exhorte les partenaires au développement à promouvoir des modes de production et de consommation responsables de cette activité.

Arlette Soudan-Nonault, a précisé qu'un emploi sur dix dans le monde est généré par le tourisme. Plus d'un milliard deux cents millions de touristes internationaux sillonnent cette planète chaque année. C'est ainsi que pleinement conscient des opportunités qu'offre ce secteur, le gouvernement congolais, sous l'impulsion du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, a décidé de faire du tourisme un des secteurs clés de l'économie nationale et de sa nécessaire diversification. Une feuille de route des actions à mener a été établie à l'effet de favoriser le développement du tourisme local, et de faire du Congo une destination attractive pour les consommateurs et les investisseurs.

Le gouvernement entend développer au cours des cinq prochaines années, une industrie touristique génératrice de revenus et d'emplois pour atteindre 10% du Produit intérieur brut (PIB) à l'horizon 2021. Le diagnostic de ce secteur au Congo présenté au terme de l'élaboration de la stratégie nationale de développement du tou-

risme, a permis de mettre en évidence des améliorations observées ces dernières années, et de relever les insuffisances dont il souffre. Les atouts du tourisme au Congo, a-t-elle ajouté, sont multiples. Ce sont essentiellement : la beauté, la richesse et la diversité des sites soutenus par leurs potentiels naturels et culturels ; la renommée mondiale de certains d'entre eux ; la densité et la diversité de notre forêt ; l'envergure et la majesté du fleuve Congo ; l'hospitalité et la créativité des congolaises et des congolais ; l'existence de plusieurs infrastructures de base de qualité ; l'implication progressive des investisseurs étrangers dans les domaines de l'hôtellerie et de la restauration etc...

la ministre du Tourisme a reconnu par ailleurs qu'aux côtés de ces atouts, il existe bien sûr des faiblesses et des handicaps tels que : l'inefficacité de certaines prestations des acteurs du secteur touristique due à l'inorganisation, au



Arlette Soudan-Nonault prononçant la déclaration (DR)

manque de professionnalisme et à la méconnaissance des sites ; la faible valorisation des sites touristiques ; la faible consommation des produits touristiques congolais par les congolais eux-mêmes ; l'absence de parcs zoologiques etc...

« Ne nous voilons pas la face, la sous exploitation du potentiel naturel et culturel de notre

pays à des fins touristiques est évident, mais rien de cela n'est insurmontable, pour peu que la volonté de tous soit au rendez-vous. Les principales contraintes reposent sur des aspects d'ordre opérationnel, technique, socio-économique et financier que le gouvernement s'engage à résorber par une meilleure exploitation des infrastructures existantes et par la valorisation du potentiel naturel, culturel, matériel et immatériel de notre pays. Reste qu'il appartient à chacun d'entre nous, et pas seulement au gouvernement, de prendre conscience que le tourisme peut-être à tous les niveaux une source de développement et de progrès ».

Enfin, elle a invité les Congolais à être fiers de leurs cultures, leurs paysages, leurs traditions et leur inventivité. « Partons à la découverte du Congo et faisons-le découvrir », a-t-elle conclu.

Bruno Okokana

INSTITUTION SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE DE MAKABANDILOU
Etablissement scolaire privé
PRIMAIRE-COLLEGE-LYCEE-INTERNAT
00 (242) 05 549-44-07 / 06 642-96-07
www.institution-st-francois-dassise.com/ISFA/



« Demain se prépare aujourd'hui »



L'INSTITUTION SAINT FRANCOIS D'ASSISE A DEBUTÉ LES COURS DEPUIS LE LUNDI 12 SEPTEMBRE 2016 NOUS DISPOSONS ENCORE DE PLACES DISPONIBLES POUR TOUS LES NIVEAUX

INSTITUTION SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE DE MAKABANDILOU
Etablissement scolaire privé
PRIMAIRE-COLLEGE-LYCEE-INTERNAT
00 (242) 05 549-44-07 / 06 642-96-07
www.institution-st-francois-dassise.com/ISFA/



« Demain se prépare aujourd'hui »



PROCEDURE D'ACCUEIL
L'Institution accueille tous les candidats **jusqu'au 15 octobre 2016**, date limite d'intégration, et leurs fait passer les tests s'ils le souhaitent le jour même de leur accueil. Des périodes de rattrapage des cours sont prévus pour tous les élèves admis en retard.

Vient de paraître

Hugues Ngouélondélé

LE PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

Faire la politique autrement

Venez découvrir notre gamme de produits

- Linge de maison
- Art de table.
- Décoration
- Ustensiles de cuisine,
- Electroménagers
- Divers

Adresse: imeuble ARC, Brazzaville / Tel: 06 930 30 37
Email: homesweethome@gmail.com

DIALOGUE

Des pressions pour plus d'inclusivité

L'Union africaine, l'Organisation des Nations unies et l'Union européenne exigent l'organisation d'un dialogue « inclusif » avec toutes les parties prenantes.

Les travaux n'ont toujours pas repris à la Cité de l'Union africaine depuis les tristes événements du 19 et 20 septembre survenus à Kinshasa sur fond de violence extrême. En l'absence de l'opposition ayant décidé de marquer un temps d'arrêt pour cause de recueillement en mémoire des victimes, des évêques catholiques et une belle brochette des ONG de la société civile, Edem Kodjo se retrouve bien seul dans un forum qui a viré au monologue entre membres de la majorité. La suspension de fait des travaux, alors que le draft de l'accord politique en gestation attend des amendements nécessaires, est un signe qui ne trompe pas. On est de plain-pied dans une nouvelle impasse et la reprise des travaux n'est pas pour demain tant que certaines revendications posées par l'opposition pro et antidialogue n'auront pas trouvé de réponse.

Délai court et une date claire pour l'organisation de la présidentielle, certitude que Joseph Kabila ne briguera pas de nouveau mandat et recomposition de la Ceni. Ces exigences de l'opposition pilotée par Vital Kamerhe imbriquées avec celles du Rassemblement qui continue à réclamer le remplacement du facilitateur, la fin des poursuites judiciaires contre

Moïse Katumbi et la libération des prisonniers politiques se présentent comme une pilule difficile à avaler par la majorité. Cette dernière tient ces revendications pour inacceptables. Elle estime avoir déjà trop concédé à l'opposition radicale qui ne lui rend toujours pas l'ascenseur en acceptant de participer au dialogue. Figés sur leurs positions, les deux camps ne veulent visiblement plus rien lâcher. D'où l'entrée en lice de l'Union africaine, de l'Organisation des Nations unies et de l'Union européenne dont les délégués multiplient, depuis le début de la semaine, des contacts avec les parties prenantes. Objectif : relancer la dynamique du dialogue actuellement au point mort.

Saïd Djinnit pour remplacer Kodjo

Les consultations se poursuivent. Le discours de ces représentants de la communauté internationale envers leurs interlocuteurs grave essentiellement autour de la nécessité d'un dialogue inclusif impliquant toutes les forces politiques et sociales du pays. « *Les groupes politiques qui ne font pas partie des négociations en cours sont invités à jouer un rôle plus constructif en vue de contribuer à la tenue d'élections crédibles le plus tôt possible* », martèlent les représentants de la communauté internationale qui, déjà, semblent tourner la page du dialogue made in Kodjo. Sans ambages, les ambassadeurs des pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU ainsi que la délégation de l'Union

européenne à Kinshasa qui ont rencontré dernièrement le facilitateur, l'ont enjoint à clôturer son dialogue tout en insistant sur l'organisation d'un autre de large consensus. Un deuxième round du dialogue est donc attendu avec pour principaux protagonistes, d'un côté la majorité présidentielle et alliés et, de l'autre, l'UDPS et ses alliés du Rassemblement.

L'audience, d'après des sources, aurait revêtu les accents d'une cérémonie d'adieu sur fond de remerciement pour le travail abattu, lequel appelle inévitablement un nouveau souffle. Entre-temps, l'idée d'un nouveau facilitateur fait du chemin. L'option de remplacer Edem Kodjo jugé trop « proche du pouvoir », selon le Rassemblement, serait déjà levée par les grandes capitales occidentales qui s'accorderaient sur le choix de l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour la région des Grands lacs, Saïd Djinnit.

Une proposition que l'UDPS et ses alliés sont tenus d'avaliser. En attendant, d'autres noms circulent pour conduire éventuellement la facilitation à l'instar de Kofi Annan, ancien secrétaire général des Nations unies ou Joaquim Chissano, l'ex-président mozambicain. Cependant, n'écoutez que la voix de sa raison, Edem Kodjo continue, de son côté, de faire fi de toutes ces tractations multipliant des contacts en prévision de la reprise des travaux suspendus. Une chose est au moins sûre, c'est que ses jours sont comptés.

Alain Diasso

HENRI-THOMAS LOKONDO

« L'accord politique en gestation viole la Constitution »

Pour ce député, l'accord politique censé sanctionner la fin des travaux du dialogue suspendu pour le moment violerait la Constitution en son article 78.

À l'ombre des discussions qui ont cours actuellement dans la ville haute sur le draft de l'accord politique censé couronner les travaux du dialogue, un autre débat, tout aussi juridique, s'invite d'emblée. Il a trait au fondement juridique dudit projet d'accord en gestation et sur sa capacité à avoir force de loi. Voulu opposable à l'ensemble de la population congolaise, cet accord politique en gestation est loin de recueillir l'assentiment de nombreux intellectuels qui y voient plutôt une tentative de violer la Constitution. C'est le cas du député national de la majorité, Henri Thomas Lokondo, pour qui certaines dispositions contenues dans ledit accord politique en gestation violent la Constitution notamment lorsqu'il évoque l'idée d'un nouveau gouvernement d'union nationale dont le Premier ministre sera issu de l'opposition. Ceci, révèle-t-il, est en contradiction avec l'article 78 de la Constitution qui prévoit que le président de la République nomme le Premier ministre au sein de la majorité parlementaire. La violation de cette disposition constitutionnelle donnera forcément lieu, d'après lui, à la mise en place d'une nouvelle majorité dans un jeu de coalition. Et de poursuivre en ces termes : « *Pour identifier cette coalition, le président*

de la République doit nommer un informateur conformément à l'article 78 de la Constitution, étant donné que notre Constitution ne prévoit pas l'existence d'un gouvernement de transition ». Cette réflexion du député Henri Thomas Lokondo est partagée par de nombreux intellectuels congolais au nombre desquels le constitutionnaliste André Mbata, qui estime qu'un « *accord de partage de pouvoir entre deux-cents politiciens sans aucun fondement juridique ne saurait prévaloir sur la Constitution de la République et devenir la loi suprême du pays* ». À l'instar d'Henri Lokondo, il ajoute que le Premier ministre et les autres ministres du prochain gouvernement de transition issus de l'opposition vont devenir membres de la majorité, ce qui modifiera, à coup sûr, l'architecture politique et, par voie de conséquence, imposera une nouvelle majorité à identifier. « *Inclusif ou non, quelque deux-cents personnes du reste sans aucun mandat ne pourraient se substituer à plus de soixante-dix millions de Congolais sans violer la Constitution de la République, la Résolution 2277 du Conseil de sécurité de l'ONU, ni les instruments régionaux tels que l'Acte constitutif de l'Union africaine et la Charte africaine des élections, de la démocratie et de la gouvernance* », avait-il déclaré lors du forum panafricain sur la gouvernance qui s'était tenu en octobre 2007 à Ouagadougou au Burkina Faso.

A.D.

NORD-KIVU

Ocha condamne des enlèvements des humanitaires

Selon l'ONG catholique Caritas-Congo, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (Ocha) vient de taper le poing sur la table qualifiant de trop les enlèvements dont sont victimes des acteurs humanitaires au Nord-Kivu. Ocha dénonce sans détours l'enlèvement de neuf agents humanitaires dans cette province en neuf mois.

Le chef de bureau Ocha en RDC n'est pas allé par le dos de la cuillère pour dénoncer ces actes. « *C'en est trop. Je condamne sans réserve toutes ces attaques qui sont une illustration regrettable de la dégradation constante de*

l'environnement sécuritaire dans lequel évoluent les organisations humanitaires », soutient-il tout en faisant savoir qu'au cours des neuf derniers mois, les acteurs humanitaires internationaux et nationaux opérant dans la province du Nord-Kivu ont été victimes de neuf enlèvements; le dernier ayant eu lieu cette semaine dans le territoire de Rutshuru.

Ces attaques, poursuit-il, sont des violations graves du droit humanitaire et des entraves au travail des organisations qui

ont pour mission d'apporter assistance à près d'un million six cent mille personnes dans le besoin dans cette province. Pour le chef de bureau de Ocha, il est primordial que « *tous les acteurs responsables s'engagent concrètement à résoudre les problèmes d'insécurité et sauvegardent*



L'insécurité, une épine pour le travail des humanitaires

le droit de donner et de recevoir l'assistance humanitaire». Ces enlèvements ne concernent pas seulement des humanitaires de l'ONU. Les trois agents de Caritas Goma enlevés par des présumés rebelles rwandais des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda ont été relâchés le 16 août, après que des forces gouvernementales et de la Mission de l'ONU pour la stabilisation de la RD Congo se sont mises à la poursuite des assaillants.

Aline Nzuzi

ARRESTATION DE MOÏSE MONI DELLA

Le Conadé fustige le caractère illégal des poursuites à son encontre

Le parti, qui constate la politisation de l'affaire portée en justice contre son président, dénonce la violation de droits de l'homme dans le sens qu'il n'a pas accès aux soins médicaux appropriés.

Dans un communiqué du 25 septembre 2016, signé par son premier commissaire, Patrick Ekenga Lofete, le parti politique Conservateurs de la nature et démocrates (Conadé) a tenu à informer l'opinion de l'acharnement politique, de l'injustice, des exactions et de l'arrestation arbitraire dont fait l'objet son Président national, Moïse Moni Della Idi. Dans cette action, cette formation politique, qui fustige le caractère illégal des poursuites dont fait l'objet son président national et dénonce la violation de droits de l'homme dans le sens qu'il n'a pas accès aux soins médicaux appropriés, fait constater la politisation de l'affaire portée en justice contre celui-ci, « *car les faits qui lui sont reprochés lors de ses différentes auditions ne portent aucun caractère infractionnel, notamment ses différentes lettres ouvertes adressées au chef de l'État et ses différentes déclarations faites dans les médias oubliant que cela est garanti par les articles 22 et 23 de la Constitution, la déclaration universelle des droits de l'homme et sans oublier la loi portant statut de l'opposition* ».

Tout en condamnant avec la dernière énergie l'arrestation arbitraire de son leader dont il exige la libération immédiate et sans



Moïse Moni Della

condition, ce parti politique a noté que ce dernier s'est vu victime d'un enlèvement depuis le 19 septembre et d'un traitement inhumain et dégradant de la part des éléments de la police militaire lourdement armés, qui l'ont brutalisé, malmené et soumis aux mauvais traitements sans égard envers sa personne. « *Ses bourreaux lui ont extorqué téléphones et portefeuille avant qu'il soit détenu tour à tour en première zone de défense au camp Kokolo, après au quartier général de la police puis à l'école de la police scientifique à Ndolo, et présentement au casier judiciaire où il est détenu jusqu'à ce jour, en violation du délai légal de 48 heures de garde à vue consacré par l'article 18 alinéa 4 de la Constitution* », a expliqué le Conadé.

Lucien Dianzenza

AGRICULTURE

Kinshasa abrite un atelier axé sur la production responsable d'huile de palme

Cette activité soutenue par le Fonds mondial pour la nature (WWF), Oxfam, Proforest et le gouvernement congolais vise la définition des principes nationaux devant conduire une exploitation durable et responsable de ce produit, appuyant l'aspect économique et respectant les droits humains et la préservation de la nature.

Plusieurs dizaines d'experts et acteurs de la société civile et membres des institutions gouvernementales venus de différentes provinces de la RDC et des organismes partenaires travaillant dans le domaine social et de l'environnement participent, du 27 au 28 septembre à Kinshasa, dans la salle Arche située dans l'enceinte de la Clinique Ngaliema, à l'atelier national pour la définition des principes nationaux sur la production responsable d'huile de palme en RDC.

Ces deux jours des travaux visent, selon le représentant du ministre chargé de l'Agriculture, Pêches et Élevage, le Pr Nyembo Kimuni, son directeur de cabinet adjoint, à renforcer la capacité des parties prenantes du secteur d'huile de palme en RDC autour d'une vision commune sur la production responsable et durable d'huile de palme; à sensibiliser les parties prenantes de ce secteur sur la production responsable et durable d'huile de palme; à mettre en place une plate-forme nationale respon-



La tribune à l'ouverture des travaux/Photo Adiac

sable de la production durable et responsable d'huile de palme en RDC et à définir les principes nationaux pour la production durable et responsable d'huile de palme au pays.

L'atelier permettra, selon la directrice nationale d'Oxfam en RDC, Pamela Orgeldinger, et le représentant de Proforest, David Hoyle, d'établir entre les différents acteurs dont le gouvernement, la société civile et le secteur privé, des principes permettant un travail d'ensemble en vue d'établir le développement durable du secteur de l'huile de palme en RDC. « On veut aussi discuter sur comment cette forme de travail national va fonctionner, comment elle va continuer », a expliqué le représentant de Proforest.

À en croire Pamela Orgeldinger, le secteur de l'huile de palme a

été choisi parce que sa culture est considérée dans le cadre des moyens de vie durable. « L'huile de palme a une opportunité de développement économique mais il faut voir comment les petits producteurs peuvent participer dans la chaîne de valeurs, comment on peut garantir leur droits, comment la production d'huile de palme peut aider les communautés pour avoir plus de moyens économiques », a-t-elle appuyé, en notant que son organisme appuie la stratégie de diversification, mais l'huile de palme est considérée comme un élément important de revenus pour les populations.

Plusieurs approches mises ensemble

Dans ce travail, chacun de partenaires qui ont des approches complémentaires vont s'appliquer

afin que le travail abattu au cours de ces deux journées de travaux contienne tous les aspects dont la protection des droits humains et de la forêt ainsi que la mise en place des opportunités économiques en RDC. « Il est possible d'avoir une filière huile de palme en RDC avec des bénéfices sur le plan économique, financier, social et environnemental », a souligné David Hoyle. Pour le représentant de Proforest, les participants à ces travaux tentent de définir un secteur durable et responsable mettant en symbiose le respect des principes environnementaux et sociaux. Après la finalisation des principes, a-t-il soutenu, l'atelier travaillera dans l'établissement d'une plate-forme participative pour les parties prenantes du secteur. « La plate-forme aura notamment pour tâche de gérer le processus de TFA 2020 en RDC, pour la mise en application du plan d'action qui permettra l'exécution des principes sur le terrain », a-t-il expliqué.

Pour arriver aux résultats escomptés, sept exposés ont été prévus dont le premier a tablé sur la politique agricole de la RDC, problématique des cultures pérennes, durables, cas de l'huile de palme. Le second a été axé sur le TFA 2020 et l'Initiative huile de palme en Afrique, inc modèles des principes nationaux, inc les principes régionaux. Le troisième exposé s'est consacré sur

la Réduction des gaz à effet de serre : pilier sectoriel agriculture ; le quatrième sur les partenariats entreprise-communauté FAIR et les principes FAIR, le cinquième, sur le processus de planification de l'utilisation des terres en RDC : problématique de l'affectation des terres. La sixième intervention a été basée sur la synthèse du rapport de l'étude sur l'identification et la localisation géographique des anciennes plantations et la septième sur la réhabilitation des anciennes plantations ; opportunités et défis. Les cultures pérennes dans les zones savanicoles : opportunités et défis. Déjà, le Pr Nyembo, qui a déploré que la RDC, qui dispose d'un potentiel important de production d'huile de palme et qui a été, avant l'indépendance, un grand producteur et pays exportateur d'huile de palme, soit devenue aujourd'hui à une certaine échelle importateur de ce produit a salué que le pays a sollicité et obtenu son adhésion à la plate-forme TFA 2020, avec la possibilité de certification de l'huile de palme produite en RDC. À en croire, dans un arrêté, le ministre chargé de l'Agriculture se propose d'installer, dans chacune des 26 provinces du pays, une pépinière d'environ vingt hectares qui servira des plantations d'environ mille hectares. « Cela nous permettra d'avoir un large accès sur le marché international », a-t-il dit.

Lucien Dianzenza

ÉTUDE

Une crise économique mondiale d'origine sanitaire d'ici à l'an deux mille cinquante

Le niveau de résistance des infections aux traitements antimicrobiens pourrait avoir un impact économique comparable à celui de la crise financière de 2008, avec une baisse du PIB variant de 1 à plus de 4 % dans les pays à faible revenu. Selon les experts de la Banque mondiale (BM) qui livrent ainsi les conclusions de leur étude intitulée « Drug resistant infections : A threat to Our Economic Future », les pertes économiques seraient estimées à plus de 100 000 milliards de dollars US. Dès lors, leur principale recommandation est l'accélération de la mise en œuvre urgente du Plan d'action mondiale de l'OMS adopté en 2015 pour combattre la résistance aux antimicrobiens.

La prochaine crise risquerait d'aggraver la situation de pauvreté dans le monde, particulièrement dans les pays les plus pauvres. « La résistance aux antimicrobiens ferait basculer 28,3 millions de personnes supplémentaires, dont 26,2 millions dans des pays à faible revenu, dans l'extrême pauvreté d'ici à 2050 », mettent en garde les experts. Les conclusions de cette étude reposent sur les projections de la BM pour la période comprise entre 2017 et 2050. Ainsi, le spectre

de la crise financière de 2008 plane à nouveau sur les régions les plus pauvres du monde. Cette fois, la crise ne viendra pas du secteur financier mondial mais plutôt du secteur sanitaire. Dans toute l'histoire des Nations unies, ce thème refait surface pour la quatrième fois seulement, une preuve de plus de la gravité de la question.

À en croire les experts de la BM, « les infections à forte résistance pourraient entraîner des dommages économiques d'une ampleur comparable au moins à ceux provoqués par la crise financière de 2008 ». Cette crise au départ bancaire a eu des effets ravageurs sur les économies africaines exportatrices des matières premières, à cause de la chute de la demande internationale. « Dans le pire scénario, la résistance aux antibiotiques et autres antibactériens pourrait conduire à l'horizon 2050 à une chute de plus de 5 % du PIB dans les pays à faible revenu et précipiter dans la pauvreté jusqu'à 28 millions de personnes, principalement dans les pays en développement ». Par ailleurs, la situation serait pire qu'en 2008 pour l'absence de reprise cyclique à moyen terme. L'on parle même de la persistance de cet impact sur l'économie. Quant à l'ampleur et la nature de la menace, la crise anéantira les gains de développement économique

et éloignera les pays en développement de leurs objectifs visant à mettre fin à l'extrême pauvreté et à promouvoir une prospérité partagée, poursuit l'étude.

La BM appelle à une action suffisamment forte pour éviter une crise potentielle. Les maladies infectieuses traitées aujourd'hui ne le seront plus demain, prévient-elle. Il faut préciser que cette résistance se fera ressentir à la fois chez l'homme mais aussi chez les animaux, avec un déclin projeté de la production animale mondiale de l'ordre de 2 à 8 % par an d'ici à 2050. À l'échelle mondiale, les dépenses de santé vont augmenter obligatoirement dans une fourchette comprise entre 300 et 1 000 milliards de dollars américains US par an. Ces dernières années, beaucoup de rapports ont plaidé pour une action urgente d'envergure. En effet, l'on constate que beaucoup de pays n'ont pas les capacités suffisantes pour réglementer l'usage des antimicrobiens. Il y a aussi une carence d'investissements pour promouvoir des systèmes de santé publique solides. En définitive, le plus grand défi sera certainement de renforcer les investissements dans les systèmes de santé et dans la prévention des maladies infectieuses, tout en y intégrant les capacités de surveillance.

Laurent Essolomwa

KINSHASA

Inhumation de Thassinda Uba Thassinda

Écrivain et ex-vice-ministre chargé de la Coopération internationale de la RDC, Thassinda Uba Thassinda est décédé le 29 avril 2016 à Cotonou, capitale béninoise, où il séjournait dans le cadre des affaires.



Thassinda Uba Thassinda

Le Pr Thassinda Uba Thassinda a été inhumé, le 24 septembre, à la nécropole Entre ciel et terre. Sa dépouille mortelle a été rapatriée le mercredi 21 septembre pour les funérailles. Cela a permis à ses proches de lui faire leurs adieux émouvants avant de le conduire à sa dernière demeure. Le Pr Thassinda Uba Thassinda a marqué l'histoire de la RDC comme vice-ministre chargé de la coopération internationale très dynamique dans le gouvernement de Laurent-Désiré Kabila de 1999 à 2001. Il a fondé

en 1996 le parti politique Congrès africain des démocrates. C'est sous la bannière de cette formation politique qu'il a été candidat à la présidentielle de 2006.

Homme politique et de culture Il est auteur de plusieurs ouvrages notamment « Zaïre, les princes de l'invisible ou l'Afrique noire bâillonnée par le parti unique. Essai politique sur le système Mobutu », paru aux éditions C'est-à-dire en 1992. Il était également un communicateur. Thassinda Uba Thassinda fut un ancien journaliste et animateur producteur à La Voix du Zaïre de 1978 à 1979 et consultant à la RFI de 1986 à 1987.

Dans le curriculum vitae chargé du défunt, on pouvait également noter que cet originaire de l'ex-province du Bandundu, où il a vu le jour le 12 décembre 1957, était chercheur, professeur visiteur notamment à l'université Mundiapolis de Casablanca (Maroc), Expert en stratégie de communication et développement du continent africain et conseiller stratégique au Centre international pour des affaires stratégiques (ICSA) Think Thank de la géostratégie, de l'investissement économique et de leadership à Cambridge university (UK) depuis 2012. Il était aussi un grand lobbyiste, avec un carnet d'adresse très impressionnant.

L.D.

RUSSIE 2018-ÉLIMINATOIRES

La RDC en amical contre le Kenya avant la Libye en première journée

Pour le match contre la Libye en première journée des éliminatoires du Mondial Russie 2018, le sélectionneur Florent Ibenge a convoqué un jeune binational parmi les vingt-huit joueurs retenus.

Après leur qualification pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) prévue au Gabon pour janvier et février 2017, les Léopards entament les éliminatoires de la Coupe du monde de football Russie 2018 en octobre. En première journée des éliminatoires du Mondial, la RDC affrontera le 4 octobre à Kinshasa les Chevaliers de la Méditerranée de la Libye.

Mais avant cette rencontre, les Léopards jouent un match amical international le 4 octobre au stade des Martyrs contre les Harambee Stars du Kenya. Et pour ces deux matchs, le sélectionneur des Léopards, Florent Ibenge, a publié le 24 septembre, par le biais du secrétaire intendant de l'équipe nationale, Serge Bageta Dikilu, une liste de vingt-huit joueurs présélectionnés. Et l'on y retrouve, pour la première fois, le nom du jeune attaquant binational de dix-huit ans né en Belgique, Dodi Lukebakio, récemment transféré d'Anderlecht en D1 belge à Toulouse en L1 française.

Vingt-huit joueurs retenus

Les gardiens de but rappelés



Les Léopards de la RDC (photo leopardsfoot.com)

sont Kiasumbua Joël (Wollen / D2 Suisse), Matampi Vumi Ley (DCMP), Kudimbana Nicaise (Antwerp/Belgique) ; les défenseurs Tisserand Marcel (Ingolstadt/Allemagne), Bompunga Botuli Padou (V.Club), Issama Mpeko Djos (Mazembe), Lomalisa Mutambala Joyce (V.Club), Zakuani Gabriel (Northampton Town/D3 Angleterre), Mbemba Mangulu Chancel (Newcastle/D2 Angleterre), Nsimba Vital Manuel (Bourg-en-Bresse Peronnas/L2 France), Oualembo Christopher (Academica de Coimbra/D2 Portugal).

Les milieux de terrain figurant parmi les vingt-huit sont Bope Bokadi Merveille (Mazembe), Maghoma Jacques (Birmingham City/D2 Angleterre), Mpoku Paul-José (Panathinaikos/Grèce), Mulumba Remy

(GFC Gazélec Ajaccio/L2 France), Kebano Neeskens (Fulham/D2 Angleterre) et Mulumbu Youssuf (Norwich City/D2 Angleterre).

Enfin, les attaquants appelés par Florent Ibenge sont Mubele Ndombe Firmin (Al Ahli Doha/Qatar), Bakambu Cédric (Villareal/Espagne), Bolasie Yala Yannick (Everton/Angleterre), Bokila Loteteka Jeremy (Al Kharaitiyat/Qatar), Botaka Jordan (Charlton /D3 Angleterre), Bolingi Mpangi Jonathan (Mazembe), Mabuati Cédric (Columbus Crew SC/USA), Mbohani Bezua Dieumerici (Hull City/Angleterre), Assombalanga Britt (Nottigham Forest/D2 Angleterre), Kabananga Junior (Astana/Kazakhstan) et Lukebakio Dodi (Toulouse/France).

Martin Enyimo

DIVISION 1/SAISON 2016-2017

Coup d'envoi de la phase classique

La phase classique de la 22e édition du championnat national de football - Division 1 - a démarré le 24 septembre avec deux rencontres.

Le CS Don Bosco de Lubumbashi s'est imposé face à Dibumba du Kasai oriental par trois buts à un. Et au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi, Sa Majesté Sanga Balende a disposé du FC Simba de Kolwezi par un but à zéro. Dans la zone centre sud, d'autres rencontres devraient se jouer le dimanche dans le cadre de cette première journée de la phase des poules de la Division 1. Le FC Océan rencontrait FC Lubumbashi Sport à Mbuji-Mayi. New Soger s'expliquaient avec Jeunesse Sportive Groupe Bazano au stade Frédéric Kibassa Maliba de Lubumbashi, alors que le TP Mazembe sera face à son rival de tout le temps, le FC Saint-Éloi Lupopo le 28 septembre.

Dans la zone de développement est, la compétition devrait démarrer le même 24 septembre avec les matchs OC Muungano de Bukavu contre CS Makiso de Kisangani, OC Bukavu-Dawa face à l'AC Capaco de Beni, DC Virunga de Goma aux prises avec AC Nkoy Bilombe à Goma. Et l'AS Nika de Kasongo (province du Maniema) aux prises avec Dauphins Noirs de Goma. Dans la zone de développement ouest, le coup d'envoi a été retardé à la suite de la tension qui a prévalu à Kinshasa les 19 et 20 septembre à la suite des manifestations initiées par le Rassemblement, plate-forme de l'opposition politique, et réprimées par les forces de l'ordre. La Ligue nationale de football (Linafoot) a donc reprogrammé des matchs à partir du 28 septembre, avec le match entre l'AS V.Club et le FC MK au stade des Martyrs de Kinshasa, alors qu'AS Vetu Club accueillera l'AS Dragons Bilima le même mercredi au stade Damar de Matadi. Le FC Renaissance du Congo fait ses débuts en Division le 29 septembre face au Sporting club Rojolu au stade des Martyrs. La première journée s'achèvera le 30 septembre dans la zone ouest avec la rencontre entre AS Ndombe de Bandundu et Shark XI de Kinshasa alors que Daring Club Motema Pembe s'expliquera avec Racing Club de Kinshasa.

M.E.

Crédit Rentrée Scolaire

Réussir la rentrée des classes des enfants.

Vivez la rentrée des classes de vos enfants dans de meilleures conditions grâce au **Crédit rentrée Scolaire**.

- Disposez rapidement des montants allant jusqu' à **6 mois de salaire**.
- **Plafond: 6 000 000 FCFA**.
- Des remboursements sur **11 mois maximum**.
- Démarche facilitée, **obtention en 48 heures maximum** après dépôt du dossier complet (sous réserve d'acceptation).

Pour de plus amples informations rendez-vous à votre agence Crédit du Congo ou contactez-nous à l'adresse suivante :

svpinfos@creditducongo.com

Un portefeuille garni pour la rentrée des classes



Crédit du Congo

VIE ASSOCIATIVE

L'œil neuf s'implante dans les départements du Niari et de la Lékoumou

Cercle de réflexion regroupant des intellectuels de tout bord, L'œil neuf qui entend devenir un mouvement national a intronisé ses coordinations départementales dans les départements du Niari et de la Lékoumou les 24 et 25 septembre. Celles-ci ont pour première mission d'œuvrer pour son évolution et de rompre avec les mauvais comportements prônés par le président de la République.



La photo de famille avec la coordination du Niari neuf, dans son ensemble, doit se lever pour apporter la rupture dans les fonds fins de la République. La rupture c'est le retour à la situation normale, le retour à la méritocratie.

Les cérémonies d'intronisation de ces coordinations réalisées par Jean Didier Elongo, coordonnateur national de ce cercle de réflexion, se sont déroulées dans les salles des hôtels des conseils départementaux à Sibiti pour la Lékoumou et à Dolisie pour le Niari. Les coordinations ont pour mission d'œuvrer pour l'édification du Congo à travers des grands débats sur les questions essentielles qui engagent la vie, l'avenir et le devenir du pays.

Dans la Lékoumou, Richard Foutoula a été placé la tête de la coordination départementale qui compte 17 membres. Dans le Niari, 23 membres dont 3 à la commission d'évaluation constituent la coordination confiée à Nazaire Nzahou. Au niveau de ce département, des coordinations des arrondissements et des districts ont aussi été mises en place. Ces intronisations sont une dynamique enclenchée en août et qui se poursuit en vue de l'implantation sur toute l'étendue du territoire national de L'œil neuf. Son objectif est de décentraliser le débat constructif et donner la possibilité aux intellectuels disséminés à travers le pays d'y participer.

Car, comme l'a souligné Jean Didier Elongo, dans une nation lorsque les intellectuels ne débattent plus, l'avenir de celle-ci est compromis. « Ce qui est important c'est que nous retrouvons, dans les coordinations de L'œil neuf, des Congolais de différentes origines politiques et de tous bords », a-t-il indiqué. La Lékoumou et le Niari succèdent aux départements de la Bouenza, de Pointe-Noire et du Kouilou ou ces coordinations ont déjà été installées. Et le débat étant actuellement axé sur la rupture avec les mauvais comportements, Jean Didier Elongo a appelé les coordinations intronisées à œuvrer pour cette rupture en soulignant : « La rupture que nous avons appelé de tous nos vœux ne doit pas être un slogan ni un vain mot mais une réalité. C'est pour cela que L'œil

neuf, dans son ensemble, doit se lever pour apporter la rupture dans les fonds fins de la République. La rupture c'est le retour à la situation normale, le retour à la méritocratie ». Les coordinations ont aussi été invitées au travail méthodique, à la mobilisation des intellectuels pour le débat et à faire les choses autrement afin que l'œil neuf soit élevé au niveau des autres associations du pays, qu'il devienne un mouvement national. Richard Foutoula, quant à lui, a appelé les populations de la Lékoumou à s'approprier L'œil neuf et à s'impliquer dans le débat. « Que l'on soit jeune ou vieux, on peut bien être capable de participer au dialogue, au débat sur la vie de notre pays. Il faut s'approprier L'œil neuf qui nous ouvre la possibilité d'intervenir; de donner notre point de vue sur toutes les questions qui concernent la vie de notre société. Nous attendons votre contribution », a-t-il dit. Il a souligné que pour lutter contre les mauvais comportements, des débats seront organisés, pour un premier temps, sur des thèmes qui concernent les jeunes et les populations de la Lékoumou. Les membres de la coordination du Niari ont, pour leur part, pris l'engagement d'œuvrer pour le développement du pays. « Nous avons pris l'engagement de travailler pour l'édification de la maison Congo, de renforcer l'élan de solidarité nationale, appuyer l'effort du développement et donner une nouvelle visibilité à l'action socioéconomique et culturelle de notre pays. Nous avons pris l'engagement de se placer toujours dans l'axe du développement en fédérant nos forces, nos énergies et nos intelligences à l'ensemble du peuple congolais », a-dit Nazaire Nzahou. Animées par le désir de contribuer aussi au développement du pays, plusieurs associations du Niari et de la Lékoumou ont adhéré à L'œil neuf et signé des fiches d'adhésion pendant les cérémonies.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

ÉDUCATION

Vers l'amélioration des conditions dans les écoles du premier arrondissement

Cinq cents tables bancs seront remises à treize écoles primaires du premier arrondissement Émery-Patrice-Lumumba pour apporter une solution au déficit.

Le projet durera dix mois. Celui-ci se fixe quelques principaux objectifs, notamment contribuer à l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves du cycle primaire des écoles du premier arrondissement, doter

en tables bancs les treize écoles primaires, mobiliser les acteurs chargés de la gestion des écoles. En effet, en plus des principaux partenaires de ce projet, à savoir le Comité français pour la solidarité internationale (CFSI), le Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire, l'association des parents d'élèves, Clement Mvembe coordonnateur de ce projet lance un appel à l'endroit

d'autres associations, des sociétés privées ou publiques locales, des commerçants et des individualités en vue d'aboutir à la réalisation effective de ce projet. Signalons que le coup global de ce projet est estimé à 21 millions F CFA, cofinancé par le CFSI à hauteur de 13 millions de F CFA et 8 millions F CFA pour la partie congolaise.

Séverin Ibara

MODE

Bernard Tchibinda Djimbi lègue la marque Ndabitchi à sa descendance

À l'occasion de la célébration de ses 68 ans d'âge le 25 septembre à Pointe-Noire, le couturier Bernard Tchibinda Djimbi, créateur du label Ndabitchi, a décidé de transmettre son héritage à sa progéniture au cours d'une cérémonie à laquelle assistaient les parents et les convives.

Ancien président du Groupement interprofessionnel des artisans du Congo (GIAC) et ancien directeur départemental de l'Agence nationale de l'artisanat (ANA) au Kouilou, Bernard Tchibinda Djimbi, Tchidjiber pour les intimes, est l'inventeur et créateur de la marque ou griffe Ndabitchi, de la veste Ndabitchi version homme-femme et enfant et de la robe de mariage Ndabitchi, toutes consues en pagne africain et européen. Styliste et modéliste, couturier autodidacte de talent, il a créé le label Ndabitchi pour valoriser l'artisanat congolais. Ce sont essentiellement la veste artisanale cousue en tissu



Bernard Tchibinda Djimbi habillé en Ndabitchi / crédit photo «Adiac»

africain, cahier CP et la charrette écologique pour le ramassage d'ordures qui portent la marque déposée Ndabitchi protégée par l'OAPI. Marque déposée made in Congo, la veste Ndabitchi a été appréciée au Bénin lors du Forum international des acheteurs-vendeurs sur le textile et habillement en 2009, au Cameroun à l'occasion du festival de la mode

africaine à Yaoundé, au Burkina Faso lors du Salon international de l'artisanat de Ouagadougou en 2010, au Niger lors du CEFEM en 2012, sans oublier les expositions dans les différentes activités nationales sur la création et l'innovation. Signe du destin ou simple coïncidence, la vie de Bernard Tchibinda Djimbi, qui est marié et père de 11 enfants, a été influencée par le mois de septembre. Il rencontre Kilonde Joséphine, la mère de ses enfants, le 9 septembre 1970 à Dolisie avant de se marier coutumièrement en septembre 1972. En septembre 2006, il est élu président du GIAC qu'il a dirigé de 2004 à 2013 avant d'être promu directeur départemental de l'ANA en 2013. Après avoir servi le pays loyalement, ce fonctionnaire méritant fait valoir ses droits à la retraite en septembre 2014.

Hervé Brice Mampouya

MUSIQUE

Conquering Lions a conquis le public ponténégrin

Le week-end a été très chaud du côté de la ville océane, car le groupe de reggae Conquering Lions a rempli l'espace du bar Jamrock, situé à Mpita dans le premier arrondissement, où il a livré une prestation mémorable. Les mélomanes du reggae ont une fois de plus découvert sa frappe de musique.

Pour les mordus du reggae, ce spectacle a été l'un des plus beaux que la ville océane n'ait jamais connu. Le groupe Conquering Lions a produit un reggae métissé et inventif qui a époustoufflé le public et, par la suite, l'a transporté en transe. Aujourd'hui,

les performances scéniques de ce groupe dépassent l'entendement des Ponténégrins voire de tous les Congolais. Pour la plupart d'entre eux, ce groupe regorge des étoiles montantes d'une nouvelle génération décomplexée. À travers ce concert live, le groupe Conquering Lions a démontré d'érégé qu'il a un sens de la mise en scène au top.

Et quand la puissance vocale maîtrisée rencontre l'honnêteté scénique, c'est un Patrick Bikoumou qui apparaît sur scène. L'on pourrait croire à une réincarnation de Bob Marley. Leader de ce groupe, avec sa barbe grisaille et ses dreadlocks, Patrick



Le groupe Conquering Lions pendant le spectacle / Crédit photo «Adiac»

Bikoumou a retenu toute l'attention du public. Il ne s'est pas contenté seulement à chanter et à jouer sa guitare avec la main gauche. Il a offert au public un spectacle à cœur ouvert.

Pour tout dire, ce concert a laissé un souvenir inoubliable, il a surtout redonné aux Ponténégrins le goût du reggae qui, jusque-là, semblait être rangé dans les oubliettes au profit des autres genres musicaux comme le Ndombolo, le Coupé-Décapé, etc. Le groupe Conquering Lions a gagné son pari, puisqu'il a livré un concert où le public s'est déchainé.

Hugues Prosper Mabonzo

MATCH CONGO-TANZANIE

Le gouvernement et la Fécofoot encouragent les Diables rouges U-17 à la victoire

Le ministre des Sports et de l'éducation physique et le président de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) ont salué les résultats obtenus par les Diables rouges U-17 à Dar es-Salaam puis les ont encouragés à donner le meilleur d'eux-mêmes le 2 octobre pour que le Congo valide sa qualification pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie.

En match aller du dernier tour des éliminatoires de la CAN U-17, les Diables rouges se sont inclinés (2-3) devant les cadets tanzaniens. La page de la pre-

mière manche étant déjà tournée, les Diables rouges affûtent déjà leurs armes dans le but de relever ce dimanche au stade Alphonse-Massamba-Débat, le

défi de la qualification.

Pour y arriver, ils doivent gagner sur un score d'un but à zéro ou deux buts à un, ce qui leur permettra de valider leur présence à Madagascar. Avant ce match, ils ont reçu un soutien de taille. Léon Alfred Opimbat et Jean Michel Mbono ont promis jouer leur partition pour que rien ne leur manque. « Nous revenons de la Tan-

zanie. Les jeunes ont fait un résultat positif. Ils ont été battus (2-3). Vous savez dans ce genre de conditions, les buts qu'on marque à l'extérieur ont de la valeur. Il nous faut ici à Brazzaville gagner. Il n'y a pas autre chose que de gagner. Gagner signifie: la qualification du Congo à la phase finale CAN U-17 à Madagascar. Il n'y a pas à passer par mille chemins. C'est de gagner pour être qualifié à Madagascar », a insisté le président de la Fécofoot.

Et au ministre des Sports et de l'éducation physique d'ajouter : « Il vous reste un seul match, celui du 2 octobre à Brazzaville. Un match retour en vue d'une qualification. Après ce match, il y aura Madagascar 2017. Il s'agit d'un enjeu important. Et comme à l'accoutumée, nous sommes venus, la Fécofoot et le gouvernement de la République, vous témoigner de notre engagement de tout faire pour qu'il ne puisse rien vous manquer afin que le match du 2 soit plus une formalité de qualification qu'autre chose. »

La démarche du gouvernement et son organe technique ont initié cette démarche dans le but de mettre toutes les chances du côté des cadets congolais. Ils ne

veulent surtout pas voir le projet de qualification tomber dans l'eau comme ce fut le cas pour les séniors et juniors. Selon les assurances, les U-17 congolais prépareront ce match dans les meilleures conditions au Complexe sportif la Concorde à Kintélé. « Bien sûr que le match de Dar es-Salaam a été gagné par la Tanzanie. Mais pour avoir marqué les deux buts à l'extérieur, il s'agit-là d'un pas important. Il faut remonter ce but et vous savez ce qu'il faut faire.

Je suis venu pour dire que nous ne voulons pas qu'il n'y ait pas des prétextes », a indiqué le ministre avant de poursuivre : « Dans quelques jours, vous allez vous entraîner dans les conditions du complexe de Kintélé. Comme il s'agit d'un match de qualification, je peux vous garantir que toutes les mesures d'accompagnement sont prises pour qu'à l'issue de la victoire, puisque vous serez qualifiés, et que vous ayez un bonus... Ce match-là, il ne faut pas le perdre. Il faut le gagner et se qualifier. Pas de nul. », a-t-il conclu.

Notons qu'au terme de ce dernier tour, 7 nations plus le pays organisateur joueront, en mars 2017, la phase finale.

James Golden Eloué



Léon Alfred Opimbat passant les consignes à Bercy Langa (Adiac)

FÉDÉRATION CONGOLAISE DE TAEKWONDO

Plusieurs responsables exclus

Le bureau exécutif de la Fédération congolaise de Taekwondo (Fécotae) a décidé d'exclure de la structure certains maitres ayant organisé des passages de grades illégaux de ceinture noire et affiché des comportements déviants.

Me Blanchard Pambou est exclu de la Fécotae pour une durée d'une année pour avoir organisé un passage de grades de ceinture noire, souligne la décision signée par le président de la fédération Stanislas Mbys. Par ailleurs, le responsable sanctionné a troublé les activités de la fédération à l'occasion de la 7^e édition des championnats nationaux de la discipline. Médie Yimbou Dia Ngo est également exclu pour la même raison. La seule nuance c'est que ce dernier est coupable de faux et usage de faux, selon la décision publiée par la Fécotae. Aussi, Jean Paul Ngassema est concerné par la décision du bureau exécutif de la Fécotae. Il s'est substitué à la commission de dan et grade équivalents. Pareil pour Alexis Makaya exclu du fait d'avoir engagé la fédération à plus d'un titre sans en avoir reçu mandat. Les Me Jules Oyou et Maurel Ntalani écotent de la même sanction pour avoir organisé un passage de grades illicite des ceintures noires.

Les décisions prises séparément pour chacun des responsables exclus soulignent qu'ils n'ont plus le droit d'or-

ganiser des activités de taekwondo sur toute l'étendue du territoire national. Conformément au règlement intérieur de la Fécotae, l'assemblée générale devra se prononcer sur une éventuelle radiation. Soulignons, par ailleurs, qu'il n'y a pas que les maitres qui ont été exclus. En dehors d'eux, les clubs ont également subi le même sort pour les mêmes raisons ou presque. Le club Sho Tae Do est exclu pour une durée d'un an pour avoir abrité le passage de grades de ceinture noire illégale et illégitime organisé par des tiers. Même chose pour les clubs Air Afrique et Kujong Hoe Club. La fédération a quand même fait grâce aux différentes ceintures noires mises en déroute à travers ces passages de grades illicites, en leur donnant une dernière chance. « Tous les taekwondoïns qui ont participé au passage de grades frauduleux doivent se rapprocher du directeur technique national adjoint », souligne une circulaire publiée par cette fédération. Apparemment, leur situation pourrait être régularisée.

Les dérapages reprochés aux maitres exclus remontent, pour la plupart, à juillet 2014. De quoi se demander pourquoi la Fédération congolaise de taekwondo a-t-elle attendu deux ans pour prononcer des sanctions à leur rencontre?

Rominique Nerplat Makaya

MONDIAL 2018

Une liste de 24 Pharaons pour le déplacement de Brazzaville

Hector Cuper a publié une liste de 24 joueurs pour le déplacement de l'Egypte à Brazzaville, le 9 octobre, pour le compte de la 1^{re} journée des éliminatoires du Mondial 2018. Le technicien argentin, en poste depuis mars 2015, pourra compter sur la plupart de ses stars, dont les expatriés Salah, El-Neny ou encore El Mohamady. Au niveau de la diaspora, seul manque le milieu de Barnsley, Sam Morsy, confronté par un problème administratif. La base principale de la sélection égyptienne reste composée de locaux avec quinze éléments, dont 7 joueurs du Zamalek, finaliste de la Ligue des champions. Pourvoyeur historique des Pharaons, Al Ahly ne place « que » 4 joueurs.

Qualifiés pour la CAN 2017, après trois absences consécutives (2012, 2013 et 2015), les Pharaons ont terminé en tête d'un groupe G tronqué par le forfait du Tchad. Et les septuples champions d'Afrique n'en ont pas moins écarté le Nigeria.

Exempts de la 6^e journée des éliminatoires Gabon 2017, les hommes d'Hector Cuper ont disputé deux matchs amicaux face à la Guinée puis en Afrique du Sud pour un match nul 1-1 contre le Syli et une défaite 0-1 chez les Bafana.

Gardiens de but : Essam El-Hadary (Wadi Degla), Ali Lotfi (ENPPI), Ahmed El-Sehnawy (Zamalek), Sherif Ekramy (Al Ahly).

Défenseurs : Ahmed Fathi, Ahmed Hegazy (Al-Ahly), Islam Gamal, Ahmed Dwidar, Ali Gabr (Zamalek), Hamada Toulba (Masry), Ahmed Elmohamady (Hull City/Angleterre), Mohamed Abdel-Shafi (Ahly Jeddah/Arabie Saoudite).

Milieux de terrain : Abdallah El-Saied (Al-Ahly), Ibrahim Salah, Tarek Hamed, Mostafa Fathi (Zamalek), Mahmoud Hassan Trezeguet (Excelsior Mouscron/Belgique), Mohamed El-Neny (Arsenal/Angleterre), Mohamed Salah (Roma/Italie), Ramadan Sobhi (Stoke City/Angleterre), Omar Gaber (FC Bâle/Suisse), Mahmoud Kahraba (Ittihad Jeddah/Arabie Saoudite).

Attaquants : Ahmed Hassan «Kouka» (Braga/Portugal), Bassem Morsi (Zamalek).

Camille Delourme



L'Egypte de Mohamed Salah devrait arriver à Brazzaville au grand complet pour affronter les Diables rouges (AFP)